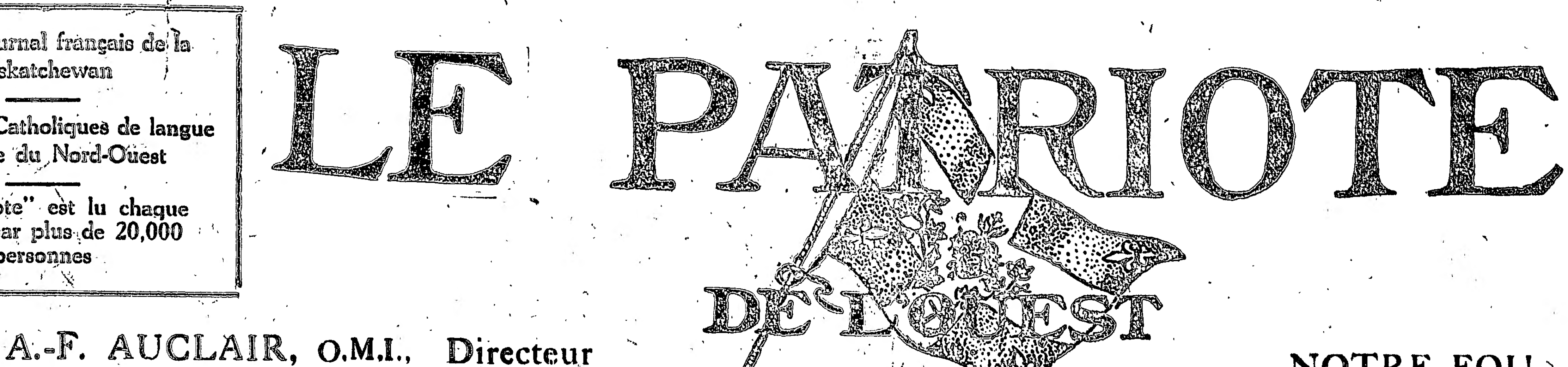
Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 20,000 personnes



Administration et Rédaction:

1303, 4ème Avenue Ouest

Prince-Albert, Sask. Tél. 2964

Abonnement:

Un an, Canada $2.00
„ „ Etats-Unis ... $2.50
„ „ Europe $5.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE

11ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi, 22 Février 1922. — NO. 51

Une campagne nécessaire

Le mois dernier, l'*Action Française* donnait comme " mot d'ordre" à son public le service de la langue française au cours de l'année 1922.

" Nous tenons dans nos mains, écrivait-elle, les destinées du parler français en Amérique. Un peuple qui veut sauver sa langue la sauve. Mais il faut le vouloir d'une volonté vraie, c'est-à-dire ferme, intelligente, éveillée, constante.... Tel est prêt à lutter pour l'enseignement du français dans les écoles, pour sa reconnaissance au parlement, pour son emploi dans les grandes administrations, qui dans les choses secondaires, dans ce qu'on appelle les riens de la vie: communications téléphoniques, correspondances d'affaires, menus de restaurants, se montre volontiers indifférent, neutre, passif. On suit le courant. Et comme le courant est anglais, on téléphone en anglais, on correspond en anglais, on se fait servir en anglais. C'est là l'erreur, la faute, le crime! Non, l'expression n'est pas exagérée, si on considère les conséquences de ces actes répétés plusieurs fois par jour par des milliers et des milliers de Canadiens français. Là se trouve le défaut de notre cuirasse, la raison principale de nos défaites successives.

" Prenons la résolution, en ce commencement d'année, concluait l'*Action Française*, de mieux comprendre nos intérêts, de servir efficacement et jusque dans les moindres détails, la langue française."

Nos lecteurs diront peut-être: Voilà une exhortation qui n'est pas nouvelle. Il y a plus de dix ans que le *Patriote* la fait presque continuellement et sur tous les tons. Quels résultats a-t-il obtenus? Un petit nombre l'écoute et suit plus ou moins ses conseils; la masse demeure indifférente et ne modifie en rien sa routine commode. Devant l'inutilité de leurs efforts à améliorer l'état de choses qui les attriste, l'ardeur des premiers s'émousse peu à peu et ils se laissent aller au découragement. Conclusion: après dix ans de luttes pour le français dans l'Ouest, on en est toujours à peu près au même point et il reste encore à opérer une véritable concentration de nos effectifs en vue de cette oeuvre nécessaire.

La constatation est juste, encore que légèrement poussée au noir; mais elle ne saurait nous effrayer, puisqu'elle indique le remède à côté du mal. En réalité, le chiffre est beaucoup plus considérable aujourd'hui qu'on ne se l'imagine de nos compatriotes qui comprennent et font leur devoir dans la pratique quotidienne de la vie, correspondant en français, exigeant du français chaque fois que l'occasion s'en présente. S'ils ne réussissent pas à démolir l'obstacle formidable qui se dresse contre notre langue dans les milieux officiels et dans le monde du commerce en général, c'est que l'on se rend facilement compte, de l'autre côté de la barricade, qu'il ne s'agit, malgré tout, que de cas isolés, que le gros des nôtres n'est pas là et qu'il n'y a pas lieu de s'émouvoir. L'élite des Franco-Canadiens qui veut le respect et la reconnaissance du français ne l'obtiendra qu'à une seule condition: il faut qu'elle gagne à sa cause la foule distraite, indifférente, qui ne s'est pas encore arrêtée à réfléchir et à vouloir; il faut que le geste accompli jusqu'ici par quelques-uns devienne le geste de tous, renouvelé inlassablement, avec une régularité automatique, et sur tous les points de l'Ouest où vivent de nos compatriotes.

Les raisons qui nous commandent une semblable intransigeance n'ont pas besoin d'être exposées longuement. Tous comprennent que nous n'assurerons l'avenir de notre langue qu'autant que nous réussirons à en démontrer la nécessité. Le français ne doit donc pas être relégué uniquement dans la famille: il a son rôle tout indiqué dans le commerce et nous devons y exiger pour lui la place qui lui revient, dans nos relations d'affaires avec les banques, les maisons à catalogue, les compagnies de machines agricoles, les compagnies de prêts, etc. Toutes ces maisons convoitent notre argent et ne reculeraient pas devant certaines concessions pour le faire passer de notre poche dans la leur. Pourquoi ne pas conditionner notre clientèle à cette reconnaissance de notre langue? Rien de plus légitime. Ecrivons donc à nos fournisseurs en français, transmettons nos commandes en français, demandons des catalogues français, et avec de la persévérance nous finirons par triompher de l'hostilité des uns et de l'inertie des autres.

Là où les efforts individuels ont jusqu'ici fatalement échoué, une campagne organisée et soutenue, partant de toutes nos paroisses, de tous nos groupes, ne peut manquer de produire des résultats. Cette campagne, nous pouvons assurer nos lecteurs qu'elle est sur pied et que nous entendons la poursuivre avec vigueur. Tous les cercles de l'A.C.F.C. de la province ont reçu le mot d'ordre et nous avons la ferme confiance qu'il sera fidèlement suivi. Nous réitérons ici notre appel pour qu'il soit entendu de toute la population française de la Saskatchewan.

Un mouvement de ce genre peut rencontrer de l'apathie, voire une certaine dose de scepticisme; mais nous sommes persuadé que l'enthousiasme en sa faveur serait général si tous avaient la certitude qu'il s'agit d'un mouvement sérieux, parfaitement organisé, auquel participe la masse de nos compatriotes. Or cette certitude morale, nos amis peuvent et doivent l'avoir. Ils sont assurés que leur geste ne sera pas isolé et que la démarche qu'ils feront en faveur du français, des milliers d'autres la répéteront dans le même moment aux quatre coins de l'Ouest. Ce que les bonnes volontés éparses n'ont pu obtenir jusqu'à présent, l'effort combiné et persévérant de tous va nous le donner.

Nous reviendrons sur se sujet qui offre un vaste champ aux réflexions et aux réalisations pratiques, mais nous tenons à insister pour aujourd'hui sur un point d'une importance immédiate. Il s'agit des formules de déclaration pour l'impôt sur le revenu. C'est l'époque de l'année où l'on nous demande de les remplir. Sous aucun prétexte nous ne devons accepter de la paperasse anglaise. Ni les objurgations, ni les menaces des fonctionnaires ne doivent nous faire plier. En agissant ainsi, nous ne faisons qu'exiger notre droit strict de citoyens. Ce service dépend de l'administration fédérale, pour qui le français est légalement sur le même pied que l'anglais. La formalité de la déclaration nous fournit une belle occasion de faire reconnaître de façon pratique, dans le milieu où nous vivons, le caractère officiel du français. Ce serait une faute énorme de la manquer. La plupart de nos centres, ces années passées, ont exigé et obtenu des formules françaises; mais il n'y a pas de raison pour que le mouvement n'englobe pas, cette fois, toutes nos paroisses franco-canadiennes sans exception.

Ce sera le début tout indiqué de notre campagne en faveur du français.

Donatien Frémont.

Le suffrage féminin dans Québec

Une délégation de deux cents femmes auprès du gouvernement — M. Taschereau la reçoit aimablement, mais lui donne peu d'espoir.

QUEBEC — Ce n'est pas un succès qu'ont remporté les femmes de Montréal et de Québec qui se sont présentées auprès des membres du Gouvernement et de la députation dans le but de faire valoir leurs arguments en faveur du suffrage féminin.

La réponse que l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, leur a donnée les a pour le moins laissées dans l'inquiétude, bien que le Premier Ministre ait ajouté à son expression très franche qu'il était "opposé" au suffrage féminin, quelques paroles dans le but de donner une espérance... pour plus tard aux déléguées.

Elles étaient venues, près de deux cents, de Montréal et de Québec, les représentantes de la Fédération Nationale, des Women's Clubs of Montréal et de plusieurs autres sociétés. Elles ont été reçues dans la vaste salle du café du Parlement et tous les membres du Gouvernement, ainsi que la plupart des membres de la députation, assistaient à cette entrevue.

C'est Mme Guérin-Lajoie qui adressa la première la parole, au nom des déléguées. Elle avait été présentée par M. Miles, député de Saint-Laurent et le Premier Ministre avait souhaité la bienvenue à toutes ces dames.

"Nous venons, dit Mme Guérin-Lajoie, réclamer l'exercice des droits publics pour la femme." La présidente de la Fédération Nationale explique que par cette demande, les déléguées n'entendent pas faire sortir la femme de son plus beau domaine, le foyer. Elle affirme que le plus grand nombre des déléguées sont des mères et qu'elles entendent accomplir leur devoir familial comme dans le passé.

Mme Guérin-Lajoie fait alors une belle description du rôle de la femme et conclut que c'est le rôle social de la femme qui milite le plus en faveur du suffrage féminin. Elle dit que l'heure est venue de grouper les femmes officiellement dans la province de Québec et elle croit qu'en accordant le suffrage féminin, le Gouvernement rendra service à la femme en lui permettant de remplir avec plus d'avantages et de perfection son rôle social.

Mme Drummond, présidente d'honneur du Comité du Suffrage féminin; Melle I. Saint-Jean, de Montréal; Mme Stewart, présidente des Women's Club of Montréal; Mme J.-P. Casgrain, femme du député fédéral de Charleroix, ont appuyé les paroles de Mme Guérin-Lajoie.

M. Taschereau est contre

Le premier ministre répondit franchement aux déléguées qu'il était opposé au suffrage féminin. "Dans la vie politique, dit-il, nous avons l'occasion de recevoir de nombreuses délégations de gens ayant le droit de vote; mais celle que nous recevons, cet après-midi, n'a pas droit de vote et je me demande si elle ne nous est pas plus agréable que toutes les autres.

"Vous nous avez conquis, les unes par votre sourire, les autres par votre raisonnement. Vous nous demandez de faire un pas que, dans d'autres pays on a fait au cours de la guerre. Dans ces pays on a fait de la femme un conducteur de tramway, un mécanicien; on a employé les femmes aux plus durs métiers et alors les femmes ont demandé le droit de vote. Elles l'ont obtenu dans la plupart des pays anglo-saxons.

"C'est une question libre, absolument libre, sur laquelle le Gouvernement n'entend prendre aucune attitude. Si la question vient devant la Chambre, vous verrez que les membres du cabinet seront divisés ainsi que ceux de la députation. Chacun est libre de se prononcer comme il l'entend.

"Moi, je suis guidé par l'esprit latin, celui de la majorité de cette province, et je me demande si la femme a vraiment à y gagner en se lançant dans la lutte politique. On nous demande pourquoi on refuse le droit de vote à la femme.

"Madame Guérin-Lajoie nous a donné cette raison en nous disant la mission de la femme. A vous appartient la belle mission de la bonté et de la charité. Nous ne pouvons tenter de vous suivre sur ce terrain, allez-vous tenter de nous suivre sur le terrain de la politique?

"Dans les pays latins, je ne sache pas que la femme ait le droit de vote. Elle ne l'a pas en France, en Italie, en Espagne. Prenez garde, Mesdames, on a de l'admiration pour vous, on fait des folies pour vous, on se tue... prenez garde que lorsque vous aurez le droit de vote le jeune homme ne se lève plus pour vous donner sa place dans un tramway.

"Je vous souhaite cependant le succès. Continuez votre campagne et je serai le premier à applaudir à votre succès."

A la suite de ces remarques, le premier ministre annonce qu'il a reçu de nombreuses requêtes de la part de femmes qui sont opposées au suffrage féminin.

M. Nicol est pour

M. Nicol, trésorier provincial, ajoute quelques paroles en anglais. Il est en faveur du droit de vote des femmes et il serait heureux de voir les femmes entrer dans la politique. Il reconnaît des droits égaux aux femmes et aux hommes.

Les déléguées se retirent ensuite emportant un très faible espoir de voir leur demande exaucée.

:o:

L'affaire Delorme

Nous n'avons pas coutume d'entretenir nos lecteurs des crimes de toutes sortes qui constituent le plat de résistance de certains journaux. Cependant, comme il s'agit ici d'une affaire qui a déjà eu et qui continuera d'avoir un grand retentissement à travers le pays, nous croyons devoir en dire un mot.

Le 7 janvier au matin, on trouvait mort dans un chantier de la banlieue de Montréal, la tête trouée de balles, le jeune Raoul Delorme, étudiant de l'Université d'Ottawa.

Après une longue enquête de plus d'un mois, un jury a déclaré, par un vote presque unanime, que les circonstances qui entouraient le meurtre justifiaient l'arrestation du demi-frère de la victime, l'abbé Adélard Delorme, chapelain de l'Assistance publique.

M. Omer Héroux écrit à ce propos dans le *Devoir*:

"On a fait, on fera probablement tellement de tapage encore autour de l'affaire Delorme qu'il peut n'être pas inutile, sans toucher au débat judiciaire, de rappeler deux faits élémentaires que certaines personnes, dans l'excitation du moment, peuvent être tentées de perdre de vue.

Le premier est d'ordre général et vise tous les cas analogues: le verdict d'un jury du coroner ne décide pas de la culpabilité d'un inculpé, quel qu'il soit. Suivant les propres termes du verdict d'hier, il atteste simplement que, de l'avis du jury, les circonstances permettent d'envoyer l'accusé devant les tribunaux criminels. On connaît par ailleurs le vieil axiome de droit anglais: un accusé doit être réputé innocent tant que n'a pas été faite la preuve de sa culpabilité.

Le second fait naît du caractère particulier de l'inculpé d'hier. Est-il vraiment besoin de rappeler à quelques personnes que, même dans la plus atroce des hypothèses, la défaillance d'un indigne ne saurait affecter la dignité d'un corps vénérable — encore moins la vérité de la doctrine dont il aurait odieusement méconnu l'enseignement?"

De son côté, M. Charles Gauthier écrit dans le *Droit*, d'Ottawa:

"Soyons forts sous le coup de la profonde humiliation que la Providence nous envoie, car elle se prolongera encore longtemps. L'affaire ne fait que commencer et les journaux jaunes et protestants vont s'en emparer et faire autour d'elle une malsaine publicité. Ils poursuivront un double but: donner de la pâture à la curiosité morbide des foules, puis jeter du discrédit sur l'institution divine qu'est l'Eglise, et sur le clergé catholique.

Dans ces tristes circonstances, ne perdons pas la tête, et réfléchissons un peu. En mettant les choses au pire, qu'en serait-il?

Ce serait la première fois qu'un prêtre canadien-français serait accusé de meurtre. Les journaux protestants pourraient-ils en dire autant de leurs ministres? Au cours de l'année dernière, plusieurs pasteurs protestants ont été accusés de meurtres et de crimes dévergondés. Les journaux catholiques n'ont jamais fait sur ces scandales d'odieuse publicité.

Rappelons donc à nos concitoyens d'une autre religion que c'est la première fois dans l'histoire du Canada qu'un prêtre canadien-français est accusé de meurtre, et que ce prêtre, par l'incohérence de ses déclarations et de ses démarches, a fait douter quelque peu de son entière responsabilité. D'ailleurs, les autorités ecclésiastiques ne lui confiaient aucun ministère."

:o:

Le bill irlandais est adopté

Londres — Le bill établissant l'Irlande en Etat libre a été adopté en deuxième lecture à la Chambre des communes. L'amendement du capitaine Craig a été battu par un vote de 302 à 60.

Les Grain Growers entrent dans la politique

Qu'en Pensez-vous?

L'association des Grain Growers de la Saskatchewan a décidé d'entrer dans la politique provinciale.

C'est une mesure qui ne peut manquer d'entraîner de graves conséquences et sur laquelle les opinions sont partagées.

Ne serait-il pas intéressant de savoir ce qu'on en pense dans nos divers milieux franco-canadiens?

Le moment semble favorable pour aborder ce sujet en toute sérénité d'esprit, sans qu'il s'y mêle aucune animosité électorale.

Nous invitons donc nos lecteurs à venir exposer librement leur manière de voir sur cette matière controversée. Toute opinion honnête sera accueillie dans nos colonnes. Nous nous réservons seulement d'écarter les polémiques personnelles inutiles et tout ce qui serait étranger au débat

Selon l'usage courant pour toutes les lettres destinées à la publication, nous n'accepterons que celles dont l'auteur nous fera connaître son nom et son adresse. Nos correspondants peuvent néanmoins signer leurs communications d'un pseudonyme, lequel sera seul livré au public

Ce que Sir George Perley pense de l'embargo

Ottawa. — L'embargo dont la Grande-Bretagne frappe le bétail canadien en entrepôt n'a jamais été bien vu par le Canada et, d'un autre côté, notre pays a toujours cherché surtout depuis la guerre, à obtenir du gouvernement de la métropole la promesse qu'il sera levé, a déclaré sir George Perley, ancien haut représentant du Canada à Londres. Il a été admis plus d'une fois, a ajouté celui-ci, que le Canada ne verrait point d'objection à ce que le bétail canadien soit frappé d'un droit d'entrée ou encore d'autres restrictions pour raisons de protection fiscale, mais nous nous sommes toujours opposés, et nous continuons encore de nous opposer à ce que notre bétail soit refusé dans le Royaume-Uni en vertu de la loi sur les maladies contagieuses des animaux. Nos bestiaux, qui sont encore plus sains que ceux d'Angleterre, tombant sous le coup de cette loi, souffrent préjudice, et ceux qui prétendent que c'est là une question de pure politique intérieure pour le Royaume-Uni font grandement erreur.

Bientôt levé

Toronto — "Je suis convaincu que l'embargo dont le bétail canadien est frappé en Angleterre sera bientôt levé, en dépit de la déclaration faite, ces jours derniers, par le ministre de l'Agriculture aux Communes anglaises," déclarait récemment M. Manning Doherty, ministre de l'Agriculture dans l'Ontario.

:o:

Le proposeur et le secondeur de l'adresse

OTTAWA — M. E. J. McMurray, député de Winnipeg-Nord, proposera l'adresse en réponse au discours du trône et M. Paul Mercier, député de S.-Henri de Montréal, le plus jeune député canadien, le secondera.

Tous les deux ont accepté et la nouvelle a été annoncée officiellement par le premier minstre.

:o:

OTTAWA — A la demande du Premier Ministre, tous les membres de la Commission des eaux limitrophes ont donné leur démission. Ce sont l'Hon. C.-A. Magrath, président, Sir William Hearst et M. A.-H. Powell. On croit que seul M. Magrath sera repris dans la commission et deux autres commissaires plus en sympathie avec la politique du nouveau gouvernement seront nommés.

La position de M. Maharg — On se chamaille autour de la Commission du blé, mais on demande son rétablissement à l'unanimité — M. Langley est acclamé — Le pour et le contre de l'entrée dans la politique provinciale—Grosse majorité en faveur de l'action politique—Intervention de M. Dunning — Le Conseil central formera un comité chargé de l'organisation politique des circonscriptions provinciales — M. Maharg est réélu président pour la douzième fois.

REGINA — La convention des Grain Growers a été le grand événement de la semaine, non seulement pour la province mais pour tout l'Ouest. Les séances se sont déroulées sans incidents notables. La demande du rétablissement de la Commission du blé et l'entrée dans la politique provinciale ont été adoptées par une grosse majorité.

Le discours de M. Maharg

Ce qu'il faut pour revenir à la prospérité

Dans son discours d'ouverture, M. J. A. Maharg, indique les six mesures qu'il faudra adopter pour voir se terminer la crise désastreuse des deux dernières années.

Il faut d'abord que toutes les classes se rendent compte de l'importance de l'agriculture et fassent en sorte que cette industrie revienne à un certain degré de prospérité.

Un "Wheat Board" semblable à celui de 1919 doit être établi afin de redonner confiance au fermier avant les prochaines semailles. Les agriculteurs sont tellement abattus par l'expérience des deux dernières années que plusieurs hésiteront à ensemencer de grandes étendues, s'ils ne sont assurés de recevoir une juste rétribution de leurs labeurs.

Il faut que les taux de transports soient réduits. On invoque, pour légitimer les taux exorbitants de l'heure présente, les salaires élevés payés aux employés. Il est de l'intérêt de tous, qu'il s'opère une réduction, car l'ouvrage autrement pourra venir à manquer aux salariés.

Nous devrions forcer le gouvernement fédéral à entamer avec les Etats-Unis aussitôt que possible des négociations qui aboutissent au libre accès de nos produits sur les marchés américains.

Il est également nécessaire que les réseaux de chemins de fer projetés soient entrepris le plus tôt possible.

Le retour à un genre de culture plus variée s'impose présentement. Mais pour que le fermier puisse se livrer à la culture mixte durant et après la période de transition, il faut que les prix reçus pour les produits aient une certaine proportion avec le coût des articles manufacturés en usage sur la ferme.

Chute des prix injustifiée

La récolte de l'an dernier était généralement bonne, mais à cause de la température défavorable de la période des moissons, puis surtout, à cause de la baisse des prix injustifiable à tout égard, il en est résulté pour la province des pertes considérables. Si la récolte avait été écoulée par l'intermédiaire d'un "wheat board" fédéral, les bénéfices des fermiers de la province auraient été entre 60 à 75 millions de dollars. La perte avait été aussi lourde en 1920, et c'est ce qui explique les conditions difficiles dans lesquelles nous nous débattons actuellement au lieu de jouir d'une juste prospérité.

La situation politique

Jamais, dit M. Maharg, l'influence de notre association n'a été plus apparente que maintenant. Et cette influence a été profitable, non aux membres seulement mais à tous ceux qui, las des entraves des anciens partis, ont pu enfin avoir l'occasion d'exprimer leurs opinions dans la solution des problèmes de la chose publique.

Est-ce le temps maintenant d'abandonner les positions conquises? Je suis d'avis qu'il faut parfaire l'oeuvre commencée, et l'association continuera à seconder tout mouvement direct de l'avant. Nous avons mis la main à la charrue, ce n'est plus le moment de reculer. L'agriculture est représentée au parlement fédéral comme elle ne le fut jamais auparavant. Nous y avons un groupe imposant qui n'a pas été élu par les agriculteurs seulement, mais par toutes les classes, qui se sont depuis longtemps rendu compte que leur succès dépend du fermier et qui se sont jointes à nous pour revendiquer ce que nous demandons depuis longtemps.

La position de M. Maharg

Quant à moi-même, poursuit M. Maharg, si j'ai quelque chose à me reprocher, c'est d'avoir été trop crédule. Je ne blâme personne; je suis prêt à subir les conséquences de ma décision. Je n'ai pas de défense à présenter. J'ai fait ce qu'il y avait de mieux à faire et les circonstances sont venues démontrer que j'avais raison. La lumière commence à se faire maintenant, et nous savons où nous en sommes tant au provincial qu'au fédéral.

La puissance des fermiers

Le rapport présenté par M. Maharg, passe en revue les activités de l'association dans l'arène politique. La victoire des progressistes dans la Saskatchewan a été un succès merveilleux et gros de promesses pour l'avenir. Non seulement les vieux partis redoutent le pouvoir naissant des fermiers organisés, mais toutes les classes privilégiées ont cessé depuis longtemps de se moquer du mouvement; effrayées maintenant, elle cherchent, par tous les moyens, bons et mauvais, à briser le bloc des fermiers.

L'attitude de M. Martin

L'an dernier, continue le rapport, vous avez approuvé la décision prise par le premier ministre de séparer les politiques provinciale et fédérale et de renoncer à toute intervention dans les affaires du parti libéral à Ottawa. Le refus du premier ministre et de ses collègues d'appuyer le candidat libéral, lors de l'élection partielle d'Assiniboia en 1919 et l'invitation faite à votre président, le printemps dernier, d'entrer dans le cabinet provincial avaient pu vous convaincre que M. Martin et ses collègues étaient plutôt favorables à notre mouvement politique fédéral et ne profiteraient pas de leur position pour le combattre. Il n'y a pas de doute que vous n'ayez été surpris et peinés à la fois de l'attaque inattendue de M. Martin contre le programme progressiste et de ses remarques au sujet du Conseil d'agriculture, quelques jours avant les élections. Le résultat fut, vous le savez, la démission de M. Maharg, aussitôt qu'il se fut rendu compte de l'attitude du premier ministre.

En faveur du "Wheat Board"

Les Grain Growers ont voté presque unanimement en faveur du rétablissement de la commission du blé. Cette mesure aura pour effet, ont affirmé la plupart des orateurs, de stabiliser le marché et permettra aux fermiers de réaliser des bénéfices plus considérables.

La discussion est ouverte par M. Musselman. Il y a très peu de fermiers, dit-il, qui ne soient en faveur de cette commission. Sur chaque boisseau de blé vendu maintenant, nous perdons 55 sous. Mais s'il nous était loisible de choisir, je crois qu'il vaudrait mieux songer à la formation d'une vente coopérative volontaire du blé.

L'an dernier vous nous avez fait connaître ce que vous désiriez à ce sujet. Les membres de notre comité ont fait tout leur possible pour en arriver à une solution satisfaisante. D'après moi, la mesure qui répondrait le mieux aux besoins de l'heure présente serait le contrôle absolu du gouvernement sur la vente du blé. Comme M. Wood l'a dit, l'adoption du "wheat board" ou du "wheat pool" comporte un danger.

La commission de la vente du blé est-elle ultra vires?

Le procureur général de l'Alberta, M. Brownlee, est d'avis que la formation de cette commission par le gouvernement est *ultra vires*. Cette opinion ne doit pas être prise à la légère. Loin de contredire M. Brownlee à ce sujet, le major Gregory se montre encore plus catégorique. "Pour que cette commission agisse effectivement, dit-il, elle doit contrôler la vente et le marché du grain; vendre par l'intermédiaire de cette commission doit être obligatoire.. La question est de savoir si le parlement a le pouvoir de forcer

(A suivre en page 2)

Les Grain Growers entrent dans la politique

(Suite de la 1ère page)

le fermier à vendre son blé à cette commission. L'article 91 de l'Acte Britannique de l'Amérique du Nord, confère au gouvernement du Dominion le droit exclusif de faire des lois sur l'industrie et le commerce. En vertu de l'article 92, le parlement provincial peut légiférer sur la propriété civile et tout ce qui concerne uniquement la province. L'article 95 traite de l'agriculture. Le parlement fédéral a juridiction à ce sujet sur toutes les provinces: le parlement provincial a le même pouvoir, mais dans les limites de la province et doit éviter d'aller à l'encontre des lois du Dominion. Une commission du blé ne pourrait donc être constituée que par l'action conjointe des parlements fédéral et provincial.

"Le "wheat board" était-il *ultra vires* durant la guerre?" demande un délégué. - Des personnes autorisées ont cru qu'il l'était, répond M. Musselman, et c'est à cause de la guerre qu'il n'a pas été attaqué devant les tribunaux." Mais à quoi bon discuter sur ce sujet, puisque nous sommes presque tous en faveur de cette mesure? Mieux vaut discuter les détails. M. Musselman est d'avis que le comité qui ira à Ottawa devrait comprendre un représentant du gouvernement de chacune des trois provinces des prairies.

La résolution

La résolution suivante fut ensuite présentée: "Il est résolu que les délégués soient chargés de demander au Conseil Canadien de l'Agriculture d'user de toute son influence pour persuader le gouvernement de rétablir le "wheat board" fédéral pour vendre la récolte de blé de 1922 et jusqu'à ce que les conditions soient redevenues normales."

Il y a pendant quelques moments une discussion assez vive. Le délégué Wagner, l'un des rares adversaires du "wheat board" croit que les conditions seront pires avec cette commission du blé. Il y a, dit-il, un large surplus pour le blé et l'Europe n'achète presque plus. C'est alors qu'est intervenu M. J. H. Haslam, membre de la chambre de l'enquête royale sur les grains. "Dès 1913, j'ai constaté une chose en Europe: c'est que le blé australien qui était vendu par l'Etat rapportait au producteur un surplus de dix sous. L'Europe achète aujourd'hui plus de blé qu'en tout temps auparavant, et elle paie comptant."

M. George Edwards (Markinch) demande de modifier le texte de la résolution: puis il parle du Conseil de l'agriculture. D'après lui, les représentants des compagnies d'élévateurs ne devraient pas faire partie de ce conseil, car, par leur position même, ils sont opposés au "wheat board."

M. Langley parle

Quelques moments plus tard, M. Langley intervient à son tour dans la discussion. J'ai été, en tout temps, un fervent partisan du "wheat board." La résolution présentée ne doit pas seulement exprimer les vues de cette convention. Cette résolution a été également passée dans le Manitoba et l'Alberta. Cette résolution doit représenter toutes les conventions. Je ne crois pas que l'opinion des membres du Conseil est influencée par la considération des dividendes. Après tout, que représentent ces dividendes?

"— Que représentent les salaires?" fait alors un des délégués.

— Vous avez les salaires entre vos mains, rétorque M. Langley. Si ces officiers ne remplissent pas vos désirs, vous pouvez leur donner congé. Dès le début, j'ai été en faveur du "wheat board." M. Crerar, président d'une de ces associations, et l'un des hommes les plus droits du Canada, fait M. Langley, au milieu des applaudissements des délégués, ne s'accorde pas avec moi à ce sujet. Pourquoi plus que moi serait-il influencé par de bas motifs? Passons cette résolution.

Comme il était plus de midi, la résolution fut passée à l'unanimité, à l'exception de M. Wagner.

Deux courants contraires

Quand M. Langley s'est levé pour parler à la séance de l'apès-midi, il a été l'objet d'une longue ovation. Tous applaudirent, même ses adversaires. Cependant malgré ces démonstrations sympathiques à l'égard de l'ancien ministre des municipalités, celui-ci devait être en butte à de violentes interruptions.

"Dans une lettre, déclare-t-il, que j'ai écrite à la hâte et dans un moment d'ardeur extrême, se trouvait une déclaration que moi et un autre homme avions sauvé le gouvernement. Je veux simplement affirmer..."

C'est alors que M. W. G. Teare, de Marquis, se levant d'un bond, s'est écrié: "Monsieur le président, n'est-il pas hors d'ordre?" Il nous a trompés déjà une fois à cette convention, il ne nous trompera plus."

Cette interruption déchaîne un grand tumulte. Quand le calme est rétabli, M. Langley déclare: "J'ai parlé au président à ce sujet avant d'entrer. Je ne prendrai qu'une minute.

— Faites attention à ce que vous allez dire, George! lance quelqu'un.

— Je ne vous dirai que la vérité, reprend M. Langley. Puis M. Langley continue: "Je n'ai pris aucun arrangement avec votre exécutif central, non plus qu'avec aucun membre du gouvernement. Quand les loups chassent, ils vont par bandes: quand le lion chasse, il chasse seul. Il n'y a eu aucun projet ténébreux de proposé. Il y a certains journaux qui ne peuvent juger les actes d'un homme public sans leur prêter toutes sortes de motifs cachés. Vous vous le rappelez, la question du marché du blé a surgi à la dernière convention. J'ai tellement appuyé sur cette question, qu'elle est devenue la plus importante de la convention et a relégué la politique au deuxième plan. Ce que je veux faire remarquer aux jeunes gens de cette association, à ceux qui espèrent détenir quelque charge publique dans l'avenir, est ceci: Vous devez nous rendre un service utile."

Marché des produits laitiers

M. W. C. Paynter, représentant des crèmeries coopératives, déclare que notre marché au beurre a été envahi par le Danemark, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Il demande d'élever les droits de 10 sous sur chaque livre de beurre, avec un tarif de préférence de 3 sous pour le beurre de l'Australie et la Nouvelle Zélande. En terminant, il demande aux patrons de toutes les crèmeries de surveiller cette année le volume et la qualité du beurre, afin d'être en mesure de faire face aux compétiteurs.

Il y a eu également, à cette séance, présentation d'adresse de bienvenue par M. Dawson, représentant du maire de Régina, et par le lieutenant-gouverneur, H. W. Newlands.

L'entrée dans la politique

Le sort en est jeté, les Grain Growers entrent dans la politique provinciale. C'est la décision adoptée par la convention, à la première réunion du 16 février. La discussion fut vive, mais finalement la motion présentée fut votée par une large majorité. "Si la politique se mêle au travail général de l'association, a déclaré un délégué, dans trois ans nous assisterons à ses funérailles." Mais la plupart des orateurs avaient des idées certainement moins funèbres, en soutenant qu'au contraire l'entrée dans la politique donnerait à l'association un regain de vie et d'énergie.

Premières escarmouches

Un des délégués propose un vote de remerciements en faveur de M. Musselman, pour la circulaire que celui-ci envoyait aux cercles locaux à la veille des élections fédérales. Cette motion a pour effet de déclancher la discussion sur l'entrée des Grain Growers dans l'arène provinciale. Certains délégués affirment hautement que cette fameuse circulaire a fait plus de tort que de bien. C'était aller à l'encontre du désir de l'association de se maintenir libre de toute attache politique. Mais M. Musselman fait face à la tempête bravement. 'Lorsque j'ai envoyé cette circulaire, déclare-t-il, je n'étais pas absolument certain d'avoir rencontré l'approbation de l'association, le résultat de l'élection est venu me tirer d'inquiétude." La motion est cependant déclarée hors d'ordre.

La discussion est poursuivie par C. W. Rooke, de Togo. "Que nous le voulions ou non, nous entrons dans la politique. Il appartient à l'association de former elle-même une organisation politique.

M. Musselman intervient pour formuler clairement de quoi il s'agit. Que ferons-nous? dit-il en substance. L'association se chargera-t-elle de l'organisation politique elle-même? Confiera-t-elle plutôt ce soin au comité fédéral, ou bien formera-t-elle un corps distinct à cet effet?

Un délégué désintéressé

C'est ainsi que se qualifie, au milieu du rire général, M. Wilbur, de Creelman.

— Je ne prends à la discussion politique, dit-il, qu'un intérêt tout académique. Nous sommes arrivés à l'un des tournants de l'histoire de l'association. Il faut réfléchir. Je crois que la meilleure méthode serait celle que nous avons adoptée pour la politique fédérale. Tout fermier peut voter selon ses goûts, sans pour cela être rejeté de nos rangs. Je suis d'avis qu'il y a un grand danger à concentrer trop de pouvoir dans quelques mains seulement. D'ailleurs en entrant dans la politique comme association, nous violons notre constitution.

— Non! s'écrie avec force M. Musselman.

— Merci de la correction, continue M. Wilbur sans s'émouvoir, je croyais qu'il en était ainsi. Dans tous les cas, nous violons certainement l'esprit de l'association.

"Le czar de la Saskatchewan"

"Je vous dis ceci, appuie M. Wilbur, si vous faites de cette association un corps politique, tout le travail sera accompli pratiquement par un seul homme et cet homme deviendra le czar de la Saskatchewan. (Cris et tumulte dans l'assemblée). Je suis d'avis que l'organisation politique soit confiée à un sous-département de notre comité fédéral. Nous conserverons ainsi à l'association son caractère d'institution éducationnelle."

Un autre son de cloche

M. Langley succède à M. Wilbur.

— Comment entrerons-nous dans la politique provinciale? Suivrons-nous la méthode adoptée par l'Alberta? Il y a dans cette méthode un certain élément qu'il vaut mieux rejeter. M. Wood l'a déclaré lui-même. Personnellement, dit- M. Langley, je suis d'avis que l'association doit se charger de l'organisation politique. Si vos chefs de l'heure présente n'ont plus votre confiance, choisissez-en d'autres."

L'appel de M. Dunning

L'un des derniers à prendre la parole parmi les délégués, est le trésorier provincial, M. Dunning. Il n'a pas de jugement à porter sur ce que fait la convention. Il ne parle pas comme membre du gouvernement, mais comme membre de l'association.

— Les hommes qui ont fondé l'association, dit-il, ont voulu qu'elle soit d'esprit assez large pour accueilir toutes les croyances et toutes les opinions politiques. C'est ce qui a fait sa grandeur jusqu'ici. Agissez comme bon vous semble en politique; mais sauvez une association qui permet à tous les fermiers de se rencontrer pour discuter leurs problèmes. Vous pouvez me rejeter politiquement, (Kick me out politically), mais faites en sorte que l'association demeure telle que chacun de nous puisse s'y rencontrer."

La résolution

Voici le texte de la résolution qui est soumise aux suffrages et finalement adoptée par une forte majorité.

'Considérant qu'il est du devoir de tous les citoyens de s'intéresser aux affaires du gouvernement et de se prononcer aux élections par l'exercice de leur franchise.

Considérant que pour exercer effectivement leurs droits de franchise, ils doivent se grouper selon les intérêts et les principes qu'ils soutiennent en commun.

Considérant que les facilités nous ont été offertes de faire connaître nos opinions au fédéral, mais ne l'ont pas été pour le provincial.

"Il est donc résolu que cette convention favorise l'adoption de mesures nécessaires pour organiser tous les adhérents de ces principes et de ces idées en vue des élections provinciales."

L'accord définitif

L'adoption de cette résolution ne met pas fin aux discussions. Les pourparlers recommencent en effet à la réunion de l'après-midi et se prolongent jusque vers six heures. Finalement M. R. M. Johnson propose une motion qui est adoptée presqu'à l'unanimité. Cette motion se lit comme suit: 'Il est résolu que le conseil central crée un comité pour aider à l'organisation des districts provinciaux qui désirent soutenir les principes politiques de l'association."

Maharg élu président pour un douzième terme

Des douze candidats choisis par les délégués, deux seulement demeurent sur les rangs lors du vote: W. J. Orchard, de Tregarva, et M. Maharg. Une forte majorité a replacé Maharg sur le siège présidentiel. Quand le résultat est annoncé à la convention, M. Maharg est l'objet d'une ovation prolongée. Les délégués entonnent alors le "He's a jolly good fellow." M. Maharg remercie la convention de l'avoir choisi de nouveau, puis il déclare: "Jusqu'ici j'ai été dans les meilleurs termes avec mon ami, M. Orchard et j'espère que nous continuerons à nous accorder, aussi bien à l'avenir."

M. Orchard se lève alors et se déclare complètement satisfait du choix de la convention.

Les taxes scolaires

Tandis que les scrutateurs procédaient au décompte des votes, les délégués ne perdaient pas leur temps. Ils étudiaient et adoptaient ensuite une résolution concernant les taxes scolaires. En voici la teneur:

'Considérant que d'après le système actuel, les taxes scolaires ne semblent pas réparties équitablement, il est résolu que nous demandions au gouvernement provincial de faire en sorte que les taxes scolaires soient perçues sur toutes les terres de la province."

Après discussion, la convention finit par renvoyer cette résolution à la convention des commissaires d'écoles qui se tiendra cette semaine à Régina.

—:o:—

L'Hon. Stewart dans Argenteuil

MONTREAL — L'hon. Charles Stewart, ministre de l'intérieur, après avoir cherché sans succès à obtenir un comté dans l'Ouest, se portera candidat dans le comté d'Argenteuil, Québec. L'élection aura lieu le 15 mars. L'hon. Stewart a tenté six semaines durant à obtenir un comté dans sa province natale et dans toutes les provinces de l'Ouest. Ayant fait échec dans l'Ouest, il n'avait plus que Québec, où le comté d'Argenteuil est vacant par suite de la mort de Gibbon.

TITANIC, Sask.

Une séance dramatique et comique sera donnée à l'église de Carlton, par les jeunes gens du Cercle, le 26 février, à 8 heures du soir. Le programme, choisi avec soin, fera passer le spectateur par différentes émotions: pleurs versés sur le sort de la bonne vieille mère Kerouef, mais ces pleurs seront vite taris par le boniment du charlatan Krocuigodos. Voici d'ailleurs le programme:

La Chaumière Bretonne, drame en 3 actes.

Mère Kérouef, veuve d'un pêcheur, Melle Marie Robin.
Yvonne, sa fille, Melle Germaine Bonthoux.
Anne, amie d'Yvonne, Melle Marie Fiolleau.
Sophie, servante d'Yvonne, Melle Philomène Bienvenue.
Marquise de Sauvray, Melle Suzanne Rio.
Baronne d'Esteive, Melle Marie-Louise Bienvenue.
Mme de St. Aignan, rentière, Melle Elize Fiolleau.
Madge, voisine de la Mère Kérouef, Melle M. L. Bienvenue.
Berthe, autre voisine, Melle Berthe Boischat.
Mme Félicien, héritière ruinée, Melle Blanche Boischat.
Jeunes villageoises, Melle Jeanne Bonthoux.

Une journée mouvementée, comédie en 2 actes:

Pierre et Paul, jeunes gens en excursion, Arsène et Clément Fiolleau.
Maître Boniface, aubergiste, Alphonse Bonthoux.
Defrance, maréchal-ferrant, Louis Belland.
Moulin, cultivateur, Félicien Bonthoux.
Canard, garde-champêtre, Emmanuel Bienvenue.
Krocuigodos, charlatan, Philogène Mercereau.
Boy, 10 ans, domestique, Armand Rio.
Lapateur, compère de Krocuigodos, Pierre Kufpenbeuder.
Mr Lepie, père de Pierre, Pierre Bienvenue.
Un gendarme, Aimé Mercereau.

Entr'actes, chansons et monologues.

Lever du rideau, 8 heures précises. Entrée, 50 cents.

Après la séance, un souper sera servi par les dames et demoiselles du cercle.

Baptême — A M. et Mme Gustave Maudin, un garçon qui a reçu les noms de Joseph-Antoine. Parrain et marraine, Arthur Gillies, de Blaine Lake, et Léonie Maudin.

De passage — Mme Willie Gillies a passé deux semaines en visite chez son frère, M. Gustave Maudin.

Mme Charlie Keack en visite d'une semaine chez son père, M. Napoléon Neaud.

—:o:—

Mort de Paul Mounet

PARIS — Le tragédien Paul Mounet vient de mourir. C'était le frère de Mounet-Sully.

Né à Bergerac, en Dordogne, le 5 octobre 1847, Mounet se fit d'abord recevoir docteur en médecine. Il débuta à l'Odéon en 1880 en tenant le rôle du jeune *Horace* de la tragédie de Corneille. Neuf ans plus tard, il fut engagé à la Comédie-Française. Il excellait dans les rôles du répertoire. Sa voix profonde convenait aux vieillards des pièces de Victor Hugo et de Corneille.

Paul Mounet devint professeur de déclamation au Conservatoire. Il fut créé chevalier de la légion d'honneur et officier de l'Instruction publique.

—:o:—

LONDRES — Sir Edward Cooper, lord-maire de Londres durant l'année 1919-20, est décédé à l'âge de 74 ans.

PARIS — Il est probable que la conférence économique de Gênes n'aura lieu que vers la mi-avril. Plusieurs gouvernements, entre autres ceux de France et d'Italie, ne sont pas prêts pour cette conférence à la date d'abord fixée.

Benoit XV et la presse française

Benoit XV et la guerre

Du "Petit Parisien," sous la signature de Georges Goyau:

Ce fut dans ses rapports avec la France et dans ses visées sur le monde slave que Benoît XV recueillit ses plus grandes joies. Mais elles succédaient, pour lui, à des souffrances pesantes, celles de la grande guerre. Père commun de cette humanité qui s'entêtuait, il avait sans cesse travaillé et réussi à consoler d'innombrables douleurs privées, en s'occupant de faire gracier des condamnés à mort, de faire rendre à leurs familles des prisonniers grands blessés, de faire transférer en Suisse les prisonniers malades, d'arracher à leurs geôles les déportés civils. Il avait senti qu'on lui demandait davantage, et qu'au sujet des attentats commis par l'Allemagne contre le droit des gens, spécialement contre la Belgique, on attendait de lui un verdict. Et sous l'empire de ce sentiment, il avait, en janvier 1915, réprouvé solennellement, dans un discours, toutes les violations du droit. S'agit-il, entre autres violations, de celle qu'a commises l'Allemagne contre la neutralité belge? avait alors demandé au cardinal Gasparri le ministre de Belgique; et le secrétaire d'Etat dans une lettre officielle, avait répondu: oui. Mais ce commentaire de chancellerie n'avait pas été suffisamment remarqué. Ce fut seulement après la guerre que des échos plus limpides éclairèrent enfin l'opinion publique sur le rôle de Benoit XV, et ces échos vinrent de Malines. On sut, en mai 1919, par un écrit pastoral du cardinal Mercier, qu'au début de 1916 Benoît XV voulut voir à Rome l'illustre prélat. C'est pour le blâmer, proclamait la presse allemande, c'est pour blâmer, avec lui, l'épiscopat belge. Mais l'Allemagne commença d'être anxieuse lorsque Benoit XV exigea d'elle la promesse qu'après son séjour à Rome le cardinal pourrait librement rentrer en Belgique. Deux mois plus tard, il rapportait de Rome, à son clergé, les lignes que voici: "Nous assurons le cardinal Mercier que nous sommes toujours avec lui et que nous prenons part à ses douleurs et à ses angoisses, puisque sa cause est aussi notre cause." Et, du haut de toutes les chaires belges, aux oreilles de l'Allemagne ces lignes furent lues. Le cardinal Mercier, six mois après l'armistice, commémorait ce souvenir dans un mandement qu'il intitulait: *Hommage au pape Benoit XV, précisions, éclaircissements.* L'histoire écoutera, avec une déférence recueillie, cette plume cardinalice, qui sut toujours parler avec fierté un langage de vérité; un témoin comme le cardinal Mercier mérite le respect dû à un juge.

De "France" dans la "Croix":

Trois principes généraux dirigèrent sa conduite: tenir l'Eglise catholique comme telle au-dessus du conflit, suivant sa loi traditionnelle, — maintenir cependant les principes généraux de la morale et du droit, pratiquer dans toute la mesure possible la charité chrétienne.

De là la prudence avec laquelle le Pape a élevé la voix, tout en condamnant solennellement en Consistoire les injustices "de quelque côté qu'elles fussent commises." Qu'on n'oublie pas, en effet, les plaintes graves contre des excès dont les responsables n'étaient pas Allemands.

De là l'acte authentique par lequel, dans une communication diplomatique, il déclara que la violation de la neutralité belge rentrait dans la catégorie des injustices condamnées. Nous ne connaissons rien de plus mesquin et injuste que l'oubli *volontaire* dans lequel l'anticléricalisme a fait silence sur cet acte courageux.

De là les multiples tentatives privées ou appels publics du Chef de l'Eglise en faveur d'ouverture de négotiations de paix.

De là cette note du 1er août 1917 à tous les belligérants, où il proclamait, avant Wilson et Lloyd George, les principes qui pourraient assurer la paix du monde dans le présent et l'avenir.

De là, enfin, cet admirable déploiement de charité en faveur des prisonniers, des disparus, des malades et de toutes les misères.

Dans le recul de l'histoire, on rendra certainement justice à Benoît XV. De son vivant, il n'a guère goûté que la lie du calice.

L'ami de la France

De Pierre de Quirielle, dans la "République Française":

On comprend dans quel esprit il a accueilli la reprise des relations entre la France et le Saint-Siège. Il disparaît à l'heure où elle est entièrement réalisée. C'aura été la plus grande joie et ç'a été certainement pour lui le plus grand acte de son pontificat.

J'ai assisté à cette reprise effective des relations et j'ai vu de près la manière dont elle s'est faite; aussi honorable et digne, aussi avantageuse pour la France que pour le Saint-Siège. Je puis dire qu'au Consistoire du mois de juin 1921 — le dernier qu'il aura tenu — le pape Benoit XV, entrant sur la *sedia* avec le cortège habituel, adressant à M. Jonnart, au premier rang de la tribune diplomatique, sa bénédiction et son sourire, apparaissait vraiment un homme heureux.

Ce sourire n'avait rien d'un sourire officiel. Et si l'on songe que celui qui le faisait, allait, si vite, nous être enlevé, on voit combien il était justifié.

Et l'on se rend mieux compte aujourd'hui à quel point cette reprise des relations entre la République française et le Saint-Siège était un acte providentiel et opportun.

Il était plus que jamais nécessaire que la France ne fût pas absente du Vatican, qu'elle occupât la place qui est la sienne à l'heure où disparait Benoit XV et où les cardinaux vont lui choisir un successeur.

Du "Journal des Débats":

"Si la France me tendait le petit doigt — disait-il peu de temps après l'armistice, — je lui tendrais, moi, mes deux mains ouvertes."

Benoit XV eut, avant de mourir, la joie de voir s'accomplir cette réconciliation qu'il avait si ardemment désirée. Le grand accueil qu'il fit à notre ambassadeur, la confiance très particulière qu'il lui accorda d'emblée, les marques spéciales de bienveillance dont il se plut à l'entourer jusqu'à son dernier jour, témoignent assez de l'importance qu'il attachait à la reprise des relations officielles entre le Saint-Siège et la République.

De Junius, dans l'"Echo de Paris":

Nous ne pourrons oublier, en France, que le Pape défunt intronisa sur les autels sainte Jeanne d'Arc, notre héroïne nationale, et prépara à cette occasion, en recevant notre envoyé extraordinaire, M. Hanotaux, le retour de notre ambassadeur à Rome. Le nouveau Pape continuera-t-il, à l'égard de la France, la politique de Benoit XV? Déjà la question se pose dans la presse, à mesure que se présentent les candidatures au pontificat. Elle ne se pose pas pour ceux qui connaissent la suite de la politique romaine. Aucune ville au monde ne donne, autant que Rome, une leçon de continuité. Les âges s'y unissent, s'y enchevêtrent, par une chaîne ininterrompue. Les circonstances et les hommes ont pu paraître contradictoires; dans l'histoire, le même but unique et divin est immuablement poursuivi. Du premier au dernier Pontife, cette royauté, qui se renouvelle d'elle-même, est comme un arbre qui, des racines au faîte, est parcouru par la même sève, par la même force vitale. En vain a-t-on opposé Pie X à Léon XIII et Benoit XV à Pie X; les personnes ne se ressemblaient en rien, la manière différait, mais l'exercice du pouvoir suprême ne leur permettait pas de rompre la tradition. Le successeur de Benoit XV suivra la même voie royale. Les bouleversements du monde nous donnent l'illusion du changement, mais le fond humain demeure, et partant, la doctrine qui assure tenir de Dieu même le secret de sauvegarder la vie dans le temps comme dans l'éternité, chez l'individu comme chez les nations. Les questions temporelles sont elles-mêmes commandées par cette doctrine qui recherchera toujours la paix, la concorde et le bien de tous.

Le diplomate

De Victor Bucaille, dans le "Figaro":

Cette volonté de paix, cette largeur d'esprit, cette prudence consommée dans les affaires politiques, cette science du possible et du nécessaire, ce tact souverain qui savait découvrir les faiblesses et les grandeurs des nations et des hommes, toutes ces vertus, le pape Benoit XV les apporta dans le gouvernement intérieur de l'Eglise.

Sa première Encyclique avait été pour indiquer sa volonté formelle que cessent entre catholiques les discussions. Il voulait la paix religieuse. Après la guerre qui avait développé en tous pays les sentiments d'union, seule cette paix pouvait rendre aux catholiques leur place dans la vie civile et les Conseils des gouvernements. En France, en Allemagne, en Italie, dans les Etats nouveaux, héritiers des empires effondrés, Tchéco-Slovaquie, Pologne, Ukraine, Yougo-Slavie, le monde entier, le pape Benoit XV, sans dissimuler aucun des principes de l'Eglise, sans abandonner aucune des règles de la discipline ecclésiastique, sut concilier les intérêts de la religion et les conditions nouvelles que créaient les législations neutres et disparates.

De Charles Pichon, dans l'"Echo de Paris":

La mort d'un Pape peut suspendre l'examen des affaires courantes: elle n'arrête pas l'Eglise. Celle-ci est portée tout naturellement dans les voies que lui ont ouvertes le Pontife trépassé et ses remarquables collaborateurs.

En ce qui nous concerne, nous, Français, Benoit XV nous a donné d'entretenir des rapports réguliers avec son chef visible, rapports où les justes intérêts et les nécessités légitimes de notre nation doivent être ouvertement et officiellement sauvegardés.

Or, en même temps que la nôtre, la politique du monde converge, pour une large part, vers le siège de Pierre. C'est pourquoi Benoit XV mourant a pu se redire la belle parole que recueillait Rampolla des lèvres expirantes de Léon XIII: "Nous avons bien servi l'Eglise."

De l'"Echo National":

Pape politique, Benoit XV a poursuivi avec ténacité, une fois la paix venue, une politique de conciliation à laquelle le gouvernement français a, en ce qui le concernait, apporté son concours. En 1914, treize nations seulement avaient au Vatican une représentation diplomatique. Il y en a vingt-quatre aujourd'hui. Léon XIII n'aurait pas désavoué ce résultat.

Il a voulu l'union des classes

De François Veuillot dans la "Libre Parole":

Toutefois, pour ce coeur brûlant de charité, à l'exemple du Coeur de son divin Maître, il ne suffisait pas de grouper autour du Vatican les nations officiellement représentées. Plus ardemment peut-être, il ambitionnait de gagner l'adhésion et l'affection des peuples. Apôtre de la paix entre les puissances, il voulait aussi pacifier les classes. Aspirant à ranimer la flamme de l'amour au sein de la chrétienté, il voulait encore en porter le vivifiant incendie jusqu'aux extrémités de la terre. De son trop court pontificat, ce sont là deux traits essentiels qu'il faut souligner. Travaillant déjà près de Léon XIII, au temps où parut la *Rerum Novarum*, il ne cessa, comme Pape, de promouvoir l'étude et la réalisation de la charte immortelle dont il avait été, jeune prélat, l'un des premiers confidents et des premiers admirateurs. Il affirmait ainsi, dans le domaine social, cette même préoccupation de justice et d'amour qui avait guidé ses efforts pacificateurs entre les nations. Et, en même temps, sur un autre terrain, c'est une véritable croisade que Benoit XV a lancée, surtout aux derniers jours de son règne, en faveur des missions chez les infidèles.

Ainsi donc, en sept ans, parmi les plus redoutables embûches et les événements les plus tragiques, au milieu des passions déchainées de toute part, il a grandi la position de l'Eglise et ouvert à l'apostolat des voies nouvelles.

Sa piété

De l'"Eclair," qui célèbre sa grande piété:

Le cardinal della Chiesa était très pieux, comme son prédécesseur. Durant plusieurs années, il fut supérieur du Tiers-Ordre Franciscain que le cardinal Vivès avait institué pour les ecclésiastiques et que l'évêque regretté de Bergame, Mgr Radini-Tedeschi, avait dirigé avant lui. Nul ne fut plus assidu aux réunions de retraite mensuelle que le futur Pape, et ce n'est pas un mince éloge, si l'on songe aux multiples travaux qui lui incombaient comme substitut du cardinal-secrétaire d'Etat.

Après avoir dit qu'on a vu dans le pape défunt l'aristocrate et le diplomate, Jean Guiraud ajoute, dans la "Croix":

Mais ce que trop d'écrivains ont laissé dans l'ombre parce que leur regard a été superficiel, c'est que plus que gentilhomme, plus que diplomate, Benoit XV fut prêtre et Pontife, *sacerdos et pontifex.*

Prêtre il l'était du fond de l'âme, lorsque, non content des obligations du sacerdoce, il sollicitait son entrée dans les Tiers-Ordre dominicain et franciscain, s'acquittant fidèlement, sans la moindre dispense, des pratiques de piété, de jeûnes surérogatoires que lui imposait cette affiliation. Prêtre, il l'était, lorsque, pour se délasser des affaires du monde, jeune prélat, il dirigeait l'oeuvre de l'Adoration nocturne, avait un confessionnal dans une église de Rome pour y exercer le ministère des âmes, et parcourait les quartiers populeux de la Ville Eternelle pour apporter aux pauvres les secours matériels et spirituels de son coeur apostolique.

Coincidence ou conséquence?

Le "Temps" note les curieuses constatations suivantes:

Benoit XV est le quatrième Pape qui meurt, depuis Pie IX, d'une affection des bronches.

Le 7 février 1878, après un Pontificat qui avait commencé le 16 juin 1846 — soit trente-deux ans, — Pie IX, atteint de bronchite, mourait en deux jours à peine, à 5 h. 37 du soir. Il était âgé de 86 ans.

Le 3 juillet 1903, son successeur, Léon XIII, descendait, pour la seconde fois de l'année, dans les jardins du Vatican. Un souffle d'air un peu vif passait sur les poumons fragiles de ce vieillard de 93 ans. Il s'alitait aussitôt, ne se relevait pas et s'éteignait le 19 juillet, à 3 h. 58 du matin. Il avait eu la tiare pendant vingt-cinq ans.

Le 20 août 1914, après quelques jours seulement de maladie, Pie X mourait à 1 h. 20 du matin. La guerre avait produit une sorte de révolution dans sa santé solide. Pris d'un refroidissement, son état avait empiré en quelques jours. Il était âgé de 79 ans et avait occupé le Vatican pendant onze ans.

Ces jours derniers, Benoit XV descendait, comme Léon XIII, et presque à la même date, aux jardins du Vatican. Il ressentait un frisson, rentrait dans ses appartements, se couchait et ne pouvait triompher de la bronchite qui le terrassait. Hier, 22 janvier, à 6 heures du matin, il s'éteignait à l'âge de 67 ans, après huit ans de pontificat.

Ainsi, à des âges divers, les quatre Papes qui se sont succédé depuis quarante-quatre ans sont tous morts d'une affection des bronches. Sans doute, c'est la maladie, c'est une des maladies des vieillards. Mais, à 67 ans, Benoit XV n'était pas un vieillard, et l'on sait combien la constitution de Pie IX, malgré son âge avancé, et celle de Pie X étaient robustes. Or, depuis le 20 septembre 1870, date de l'entrée des troupes italiennes à Rome, les Papes ne sont plus sortis du Vatican, en manière de protestation. Faut-il établir une relation de cause à effet entre cette claustration, d'ailleurs volontaire, et la cause identique de leur mort? Cette vie de reclus ne les expose-t-elle pas, dès qu'ils se hasardent à sortir quelques instants dans les jardins du Vatican, à ressentir les atteintes du moindre souffle un peu vif qui est, sur leurs poumons rendus débiles, le signe fatal de leur mort inévitable?

:o:

LONDRES — Le premier ministre Lloyd George a abordé aux Communes la question de la réforme de la Chambre des lords. Il a dit aux députés que le projet de réforme suggéré par le gouvernement serait présenté à la première occasion sous forme de résolutions à la Chambre des lords même.

Les Relations Canado-Belges

Une intéressante réunion au Monument National, à Montréal

MONTREAL — La société Saint-Jean-Baptiste projetait depuis déjà assez longtemps de réunir les amis de la Belgique et du Canada français et cela dans la pensée qu'il serait d'un avantage commun d'accroître les relations belgo-canadiennes. Or l'arrivée récente en notre ville de M. Jean Van Rickstal comme consul de Belgique lui procurait l'occasion recherchée. Celui-ci a répondu à l'invitation qui lui avait été faite de se rendre au Monument national, où quelques messieurs de nationalité belge et canadienne-française sont allés le rencontrer.

Parmi les personnes présentes à cette réunion d'un caractère plutôt très intime on remarquait, en plus du consul de Belgique, MM. A. Fyen, directeur de l'Ecole polytechnique et président du Comité de Louvain; A. Ducastel, président de la Société Belge de Bienfaisance; le lieutenant colonel J.-H. Chaballe, chancelier du consulat; A. Ghysens, ingénieur de la ville de Verdun; le R. P. Paul Maugeleers, S. J., professeur au collège Sainte-Marie; L. Van Aken, secrétaire de la Société Belge de Bienfaisance; E. Dussard, publiciste; J.-J. Goulet, professeur de musique, etc., tous appartenant à la colonie belge de Montréal; et aussi MM. Victor Morin, président-général de la société St-Jean-Baptiste; V.-E. Beaupré, premier vice-président; Emile Miller, secrétaire; Jean-Baptiste Lagacé; Guy Vanier, J.-P.-L. Bérubé, etc.

M. J. Van Rickstal, consul de Belgique, a fait quelques suggestions très pratiques et de nature à resserrer les liens entre les Canadiens français et ses propres compatriotes. Il souhaita d'abord que tous les Canadiens qui le peuvent aillent en Belgique et fassent connaissance plus étroite, plus intime avec le Belge. La Belgique ne récoltant pas tout le blé dont elle a besoin, et cela à cause de la grande densité de sa population, pourquoi, dit-il, les Canadiens français ne parviendraient-ils pas à prendre leur large part des commandes de blé faites à l'étranger, de même que pour une foule d'autres matières faisant plus ou moins défaut outre-atlantique? L'orateur admet, toujours à cause de la densité de sa population, que le Belge s'expatrie assez souvent. Or il affirme que le Canada est comme une seconde patrie pour lui, vu la similitude de religion, de langue, voire de mentalité qui y existent. Il serait donc heureux si la société Saint-Jean-Baptiste était en mesure de fournir aux horticulteurs belges tous les renseignements dont ils ont besoin en arrivant au pays.

Un excellent moyen de resserrer les liens existant déjà entre les Canadiens français et les Belges, suggère l'orateur, serait de vulgariser autant que faire se peut la connaissance des livres belges au Canada. Un autre moyen serait aussi de favoriser les Canadiens français qui désirent compléter leurs études musicales en les dirigeant sur la Belgique. A ce propos, M. J. Van Rickstal mentionne quelques institutions où ceux-ci pourraient se présenter. M. Victor Morin, répondant au discours du consul de Belgique, déclare que les livres belges sont généralement plus lus qu'on ne le pense au Canada. Si on ne fait guère de distinction apparemment du moins, entre la littérature proprement belge et la littérature française, c'est que pour nous la Belgique française n'est que le prolongement de la France.

Le président général de la société Saint-Jean-Baptiste suggère, en passant, que l'on facilite aux horticulteurs belges les moyens de s'installer près des villes et des centres plus ou moins importants, car connaissant bien la culture maraichère, ils ne sont pas sans exercer une bonne influence sur nos cultivateurs qui peuvent ainsi observer quelles sont leurs méthodes de culture intensive et au besoin se les assimiler.

:o:

Deux lauréats pour le prix du roman de la Saint-Jean-Baptiste

MONTREAL — Les auteurs des oeuvres soumises au concours de romans institué par la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal sont maintenant connus.

On se rappelle que, d'après les conditions de ce concours, seuls les auteurs qui faisaient connaître leur nom pouvaient être identifiés. Les noms des lauréats sont maintenant connus.

Un prix de $100 est décerné à l'auteur du *Roman d'Hélène*, Melle Cécile Beauregard, qui habite Sainte-Angèle-de-Monnoir, comté de Rouville. Melle Beauregard a déjà publié, sous le pseudonyme d'Andrée Jarret, *Contes d'hier* (1918) et *Moisson de souvenirs* (1919).

L'autre prix de $100 est décerné à M. J.-E. Larivière, notaire, à Montréal, pour son *Iris bleu*.

Le rapport du jury mentionnait qu'un autre manuscrit d'une valeur à peu près égale à celle des deux précédents, le *Lys de sang*, ne pouvait cependant toucher un prix, parce qu'il ne satisfait pas à l'une des conditions essentielles du concours, — ce qui n'enlève rien, évidemment, à la valeur générale de l'oeuvre ni aux mérites de son auteur. **La Société remercie l'auteur du *Lys de sang*, M. Georges Bugnet, de Rich Valley, en Alberta, d'avoir quand même soumis son roman à l'attention du jury.**

:o:

OTTAWA — Il y a eu 168 morts par accidents d'automobile durant les premiers dix mois de l'année 1921 d'après le bureau de la statistique du Dominion.

Québec administrera désormais ses pêcheries

QUEBEC — C'est aux applaudissements de toute la Chambre que l'hon. Perreault, ministre des pêcheries, a annoncé, au retour d'un voyage à Ottawa, que le gouvernement fédéral avait décidé, par un ordre en conseil, de laisser à la province de Québec l'administration de toutes ses pêcheries. Maintenant c'est elle qui surveillera l'organisation de ses pêcheries, sauf celles des îles de la Madeleine.

:o:

Contre le blasphème dans la province de Québec

QUEBEC — Les voyageurs de commerce ont informé le premier ministre que le blasphème tendait à se répandre de plus en plus dans la province de Québec et lui ont demandé de faire édicter des règlement susceptibles de déraciner le mal et de le faire disparaître.

Le premier ministre a répondu qu'il appréciait très hautement l'initiative prise par les voyageurs de commerce, et il leur a promis d'appuyer leur campagne.

Il a déclaré qu'il existait contre le blasphème une loi fédérale très sévère. Quiconque entend une personne blasphémer peut la dénoncer et la faire punir. Il a ajouté que les représentants de la loi et les juges ne sont jamais cléments envers celui qui est convaincu de cette faute, mais qu'il appartient au public de voir à ce que ce crime ne reste pas impuni.

Le premier ministre a dit qu'il approuvait une croisade contre les blasphèmes et les jurements et que le public de toute la province pouvait être assuré que les cours prêteront toujours leur entier appui pour les faire disparaître.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

VERWOOD, Sask.

Fête patronale — Le 11 février nous célébrions la fête de Notre-Dame de Lourdes, patronne de la paroisse de Verwood. A cause de la mauvaise température, bon nombre n'ont pu faire acte de présence... Plusieurs se sont approchés du banquet eucharistique. La grand'messe fut chantée par M. l'abbé Chs. Poirier, curé d'Assiniboia, assisté de M. l'abbé Bois, de Mevronne, comme diacre, et de M. l'abbé Magnan, de Ferland, comme sous-diacre. Un éloquent sermon fut donné par M. l'abbé Dubois, de Laflèche, en français et en anglais. Le savant prédicateur nous redit en un style châtié, les bontés de Marie pour nous et sa toute-puissance auprès de Dieu. Invoquons avec confiance la Vierge de Lourdes, elle nous comblera de faveurs spirituelles et temporelles. *Ite ad Mariam!*

Syndic — M. Jos. Michael's, syndic sortant de charge, a été réélu sans opposition pour 3 ans, à une assemblée de paroisse tenue le dernier dimanche de janvier. Nos félicitations.

Malade — M. Léonard Johnson est allé suivre un traitement à l'hôpital de Rochester. Nous lui souhaitons un prompt retour.

— M. Edouard Grandin, malade depuis plusieurs mois, nous a quittés pour Rochester. Espérons qu'il nous reviendra en bonne santé.

Visite — M. Frank Morrison, de Régina, a passé deux jours à Verwood. Il a été l'hôte de M. le Curé.

Retraite — Nous aurons une retraite paroissiale vers la fin du mois de mars. Le nom du prédicateur sera annoncé sous peu.

:o:

DEBDEN, Sask.

Quelle belle merveille que cette invention! Un de nos braves concitoyens a eu le génie d'inventer la machine du progrès. Cette découverte remportera un des plus beaux succès lorsqu'elle sera "patentée." Malheureusement, l'autre jour, la machine en question était en fonction lorsque des individus, croyant bien faire, lui ont jeté des bois dans les roues. Grâce à l'habileté de l'ingénieur, on a pu éviter un désastre qui aurait pu avoir des suites assez fâcheuses.

Soyons unis, marchons la main dans la main, nous disait un de nos braves concitoyens: Alors, pourquoi ces divergences d'opinions, lorsqu'il s'agit d'une cause juste et raisonnable?

— Une soirée des plus attrayantes eut lieu chez M. Léandre Desormeaux à l'occasion du mariage de sa fille. Parmi les personnes présentes, nous avons remarqué: M. et Mme Arsène Bisson, nouveaux mariés, M. et Mme Léandre Desormeaux, M. et Mme Athanase Lajeunesse, M. et Mme Napoléon Paquet, M. et Mme Joseph Filteau, M. et Mme Pierre Bilodeau, M. et Mme Edmond Paquet, M. et Mme Albert Pouliot, M. et Mme Arthur Pelletier, M. et Mme Emile Croteau, M. Pitre Pouliot, Melle Eva Couture, M. Henri Percheron et M. Vanne, ces deux derniers de Marcelin. On s'amusa ferme jusqu'à deux heures du matin; après quoi tous s'en retournèrent chez eux prendre un peu de sommeil bien mérité.

M. et Mme J. L. Lapointe, gérant de la Banque d'Hochelaga, ainsi que M. J. H. Forain, agent de la station C. N. R., arrivent d'un voyage de plusieurs semaines dans l'Est. Ils sont revenus enchantés de la belle vieille province de Québec; mais, disent-ils, nous aimons encore mieux la vie de l'Ouest.

Actualité — M. Raymond Lajeunesse a attrapé son premier lièvre au lacet. Inutile de décrire sa joie.

:o:

LAC LA BICHE, Alta.

— M. et Mme Arcand, de St-Albert, sont de passage ici.

— Les vétérans de la guerre ont eu une assemblée la semaine dernière et ils ont passé une résolution pour essayer d'avoir une autre banque ici.

— Mme Van Tighen est de passage à Edmonton pour affaires.

— Il est question d'organiser une compagnie pour bâtir une beurrerie, d'assister les fermiers pour vendre leur produits et aussi de vendre les machineries.

Nous devrions tous encourager une compagnie de la sorte si nous voulons éveiller les affaires dans notre village.

— La Banque de Plamondon doit fermer bientôt. Il est probable que M. Désy, le gérant, va quitter ses amis.

— Lundi dernier quelques amis du village ont organisé une "sleigh drive." Ils se sont rendus chez M. Roy et sont revenus finir la veillée chez M. Joncas. Inutile de dire que rien ne manquait pour en faire un succès.

— Les commissaires d'école ont eu une assemblée la semaine dernière et il a été décidé que les dernières assemblées soient déclarées nulles. Nous nous attendions à avoir beaucoup de changement depuis qu'un nouveau membre est rentré au pouvoir; mais par malheur les choses ne se sont pas passées telles que nous l'espérions. Mais qui faut-il blâmer? Celui qui, derrière son comptoir, avec un petit sourire trompeur, nous promettait bien des merveilles; mais, rendu en public, demandait à son voisin de parler pour lui? Hélas! quel désappointement pour ses amis! Après tout le bouleversement qui a régné depuis un mois, c'est avec le désir de la majorité que, notre ami C. Hamel était rengagé pour l'année courante comme secrétaire-trésorier.

SHELL RIVER, Sask.

M. le Curé est de retour d'un séjour de quelques jours à l'évêché et parait être heureux de se retrouver au milieu de ses paroissiens.

— Melle Elise Voisin a subi heureusement de graves opérations à l'hôpital de Saskatoon et est maintenant hors de danger. Nos voeux de prompt rétablissement et de retour parmi nous.

— M. J. A. Bouneau, instituteur à l'école Bérubé, est attendu de l'Est ces jours-ci pour prendre de nouveau la direction de son école. Celle d'Ormeaux ouvrira ses portes en même temps avec M. Bossé comme instituteur. C'est pour un troisième terme que ces instituteurs sont au même poste. Bonne note à leur crédit.

— Le prix du blé monte un peu, malgré les prédictions des prophètes de malheur, et il semble que le marché sera ferme le reste de la saison. A quand cependant un équilibre normal entre les prix des produits agricoles et ceux des produits manufacturés? — Fermiers, tenons toujours bon quand même. Ca viendra, lorsque nous saurons avoir l'influence suffisante dans l'administration. Et maintenant, c'est le temps de projeter des embellissements et améliorations sur nos fermes pour la saison prochaine.

:o:

ST. PAUL DES METIS, Alta.

Le concours est fini *Le Patriote* en aura donné le résultat au moment où paraitront ces lignes. Si notre candidat n'arrive pas premier, ce ne sera pas manque de s'être démené.

Encore lundi, 30 janvier, plusieurs parties de cartes à domicile étaient données au profit du concours du *Patriote*. Chez M. le Docteur Gagnon, ainsi que chez MM. A. Delisle, E. Mailloux, et Mme Thibaudeau, les fervents du whist et du cinq-cents ont joué ferme et donné généreusement.

Un de nos plus anciens citoyens a quitté St. Paul pour la province de Québec dans la personne de M. Ernest Cloutier. Un des pionniers de nos parages, il contribua pour sa large part au développement de notre groupe. Activement mêlé à la plupart des entreprises de la naissante colonie, il ne ménagea ni son temps ni ses ressources pour l'avancement des siens. Aussi son départ laisse un vide dans la plupart de nos organisations. Il est remplacé au secrétariat du village par M. Sylvestre Cyr, un autre "vieux de la vieille."

Autre perte: Cette fois c'est un "bachelor." A l'entendre parler, on eut cru que ce grave vieux garçon le resterait jusqu'à la fin de ses jours. C'était une ruse pour mieux surprendre son monde. Mais en cette matière il n'est pas facile de tromper Dame Rumeur aux cent yeux et aux cent oreilles. Et celle-ci n'a pas manqué de jeter aux quatre vents la nouvelle du futur mariage de M. J. N. Gosselin avec Melle Claudia Guertin. L'union fut bénie par le R. P. Curé le 17 janvier en présence de quelques parents et amis. A la messe de mariage M. Th. Lavoie chanta un très joli cantique de circonstance et aussitôt après l'heureux couple montait sur le rapide St. Paul-Edmonton pour rentrer une dizaine de jours plus tard.

A leur arrivée c'était le tour de M. et Mme Eugène Guertin de faire des noces. Ils vinrent au pied de l'autel renouveler les engagements pris il y a cinquante ans et recevoir, pour couronner un demi-siècle d'union, paisible et heureuse, une nouvelle bénédiction au déclin de leur vie.

A midi, jeunes et vieux mariés s'attablaient au milieu de leurs nombreux amis devant un copieux festin de noce. A ces deux couples, dont l'un commence et l'autre achève sa course, nos meilleurs voeux de bonheur.

— Le R. P. Leclainche, O.M.I., qui fut de résidence ici pendant de longues années, est en promenade de repos pour quelque temps parmi nous.

Mme Geo. Deslauriers est partie pour l'hôpital général d'Edmonton afin d'y suivre un traitement pour calculs biliaires. Nous lui souhaitons prompt et complet rétablissement.

— M. Th. Lavoie doit prochainement occuper le bloc Hochelaga et inaugurer un nouvel hôtel. Nul doute que le public voyageur lui donnera largement son patronage comme par le passé.

— L'hiver continue à se montrer clément; à part quelques jours de gros froid, la température se tient aussi souvent au-dessus qu'au-dessous de zéro.

— La semaine dernière se tenait à Edmonton la convention annuelle des commissaires d'écoles de la province. Les commissaires de l'école du village s'y sont fait représenter par le R. P. Tessier, curé. Les écoles rurales de la paroisse n'avaient pas de délégués, mais deux de St. Edouard et une de Ste Lina y étaient représentées. Les journaux quotidiens d'Edmonton ont raconté ce qui s'y est passé, et notre délégué doit nous en donner ses impressions dans une réunion prochaine.

— Quelques jours avant l'ouverture de la session provinciale, une assemblée se tenait à la Salle Brunelle pour souhaiter bon voyage et bonne chance à notre député local, M. Laudas Joly. M. J. A. Fortin donna d'abord un aperçu de la récente convention des Fermiers-Unis, tenue à Calgary, après quoi plusieurs firent leurs recommandations et offrirent leurs voeux au député partant, qui promit d'employer son temps et son talent durant la session au meilleur avantage de ses commettants. Ajoutons que la série des discours fut agrémentée d'un joli programme musical dont Melles Gagnon et Latta et Mme Brière firent les frais à la satisfaction générale.

:o:

CONQUEST, Sask.

Malgré le froid, nos jeunes gens de Conquest se divertissent très bien. Nous avons eu une belle soirée pour l'ouverture de l'école. Etaient présents: Emiliana Deschamps, Ever McMillan, Jeanne MacNiel, John McMillan, Irène Grant, institutrice, John MacNiel, M. et Mme P. Gaffney, M. et Mme Young, M. et Mme Moulin, M. et Mme Christopherson, M. et Mme Arthurball, M. R. McMillan, MM. McKay, Antonio Deschamps, Dorothy Kelly, John Harrison, M. Black, Roméo Deschamps, Muriel McMillan et autres. Un délicieux goûter a été servi. Nous avions une fanfare de Moose Jaw.

— M. Joseph Deschamps et M. et Mme Amédée Deschamps, de Conquest, étaient de passage à Ardath pour rendre visite à leurs frères Hilaire et Herm. Deschamps.

M. le curé Bonny, de Rosetown, qui est de passage dans les paroisses du sud, a dit la messe ici le 17 février.

— Emiliana Deschamps était de passage pour quelques semaines à Moose Jaw pour rendre visite à Melle Flora Drouin et quelques autres amies.

— MM. Avila Leblanc et Cyprien Deschamps, qui sont au Hemphill's Barber College, sont attendus dans leurs familles à la fin de ce mois.

:o:

HOEY, Sask.

— M. et Mme Roch Lefebvre sont allés à Saskatoon cette semaine.

— Mme J. A. Lavergne est en ce moment à l'hôpital de la Sainte-Famille, à Prince Albert.

— M. Henri Cloutier est de retour d'un voyage à St. Denis, Sask.

— M. J. Chicoine, de cette dernière place, est venu demeurer parmi nous définitivement; il a loué les terrains de M. Frank Doucette. Un autre monsieur viendra aussi de cette place pour demeurer sur la terre de M. R. Lefebvre. Hoey a certainement des attractions; je ne peux pas dire que ce sont les "petites machines à vapeur" parce qu'on me dit qu'il y en a partout.

— L'hôtel de Hoey ayant été incendié il y a quelque temps, M. Raphaël Neefs a décidé de faire des changements à ses bâtisses de manière à répondre aux besoins des voyageurs et du public en général. Les voyageurs peuvent être assurés qu'ils trouveront chez M. Neefs tout le confort du chez-soi.

— M. Neefs, n'ayant pu convertir ni les danseurs ni les danseuses, a décidé de convertir sa salle de danse. Que pensez-vous de cela? C'était le seul moyen à prendre. Cependant, pour être franc, je dois dire qu'il y aura encore un peu de danse dans cette salle. Ce sont les "finances" de la Banque d'Hochelaga qui y danseront au son du violon de notre sympathique gérant, M. Michel Halle, la banque ayant ses bureaux dans cet appartement en attendant de construire, ce qui, nous l'espérons, aura lieu au printemps.

— La commission scolaire a réussi à s'assurer les services de M. L. Charbonneau, de Edam, comme instituteur à l'école du village. Il est bienvenu parmi nous.

:o:

BONNYVILLE, Alta.

Ces jours derniers, il a été tenu à Bonnyville une assemblée composée de quelques-uns des citoyens les plus en vue de la localité, dans le but de former une Chambre de Commerce. La nécessité de cette organisation s'imposait, vu le développement énorme de ce coin de l'Alberta depuis quelques années et des besoins pressants qui s'y font tous les jours de plus en plus sentir. Notre district comprend l'extrême Nord-Est de l'Alberta, ouvert aux pionniers depuis 1909. Ces hommes courageux, en grande partie des Canadiens-français de la vieille province de Québec, sont venus jeter ici les premières semences de la civilisation et au prix des plus grands efforts et des plus grands sacrifices, en dépit de difficultés presque insurmontables, ont su faire de ce coin de l'Alberta un centre de toute première valeur comme productivité et richesse agricoles. En plus, notre district possède des ressources naturelles incalculables, de nombreux lacs d'une beauté pittoresque et même grandiose, comme le lac Froid, par exemple, le lac l'Orignal, etc., remplis de poissons de toutes sortes. Leurs rives, pour une grande partie, sont boisées de réserves forestières immenses qui n'attendent qu'un débouché pour être expédiées au dehors. Il y a de plus, sur la rivière Castor, de nombreux rapides qui, à très peu de frais, pourraient être transformés en énergie industrielle, et nul doute que la chose se fera avant longtemps. Qui empêcherait, par exemple, une pulperie de s'installer là, quand elle a sous la main tout ce qu'il faut pour mener une telle entreprise au succès? Avec une telle variété de produits, ce district ne saurait manquer de donner un grand revenu dans les mauvaises comme dans les bonnes années. Mais, malheureusement il y a un grand mais, il nous manque encore une voie ferrée pour exporter nos produits au dehors.

Il est difficile de s'expliquer comment notre gouvernement a pu ignorer un des plus riches districts de l'Alberta, quand on voit des chemins de fer dans nombre de centres où la récolte manque souvent et où la variété des ressources est bien moindre. Il est temps qu'on se réveille si l'on ne veut pas mourir de faim dans l'abondance. Il est presque honteux de dire que Bonnyville est encore à 40 milles de toute voie ferrée. Les produits de la ferme sont en voie ou de moisir dans les greniers ou de pourrir dans les caves si le gouvernement de cette province ne voit pas à nous pourvoir d'un débouché sans retard. Le poisson de nos lacs se gâte dans le transport qui se fait à trop grandes distances. Nos moulins à scie ne peuvent disposer avantageusement de quantités énormes de bois de charpente et à cause des feux de forêts, se voient pris entre deux alternatives: ou de laisser périr le bois sur pied ou de le garder en pile et d'en supporter le fardeau financier. Il est certain que dans un avenir rapproché le gouvernement sera convaincu par la force même des choses que ce district a été trop longtemps déjà sans chemin de fer. Un talus est déjà construit jusqu'à 25 milles de Bonnyville. Des centaines de mille dollars ont été dépensés pour faire ce travail, travail à peu près inutile s'il n'est pas complété au moins jusqu'au centre de ce riche territoire.

Dans quelques semaines nous serons en état de vous fournir des statistiques sur notre population, nos terrains défrichés et non défrichés, nos produits, etc., enfin un point de vue sur l'ensemble de nos ressources.

Nous invitons fortement les intéressés à venir se convaincre par eux-mêmes des avancés que nous avons faits.

Le conseil exécutif m'a demandé, M. le Rédacteur, de vous faire parvenir, pour publication, cet exposé de notre situation.

Votre tout dévoué,
S. SABOURIN,
Secrétaire.

:o:

SAINT-VICTOR, Sask.

— Notre nouveau curé, M. l'abbé J. A. Morissette, nous est arrivé pour la fête de Noël, qui a été célébrée avec une grande solennité. Les paroissiens s'étaient donné la main pour décorer l'église avec goût. Presque tous se sont approchés des sacrements durant cette belle nuit de Noël.

Nos beaux cantiques de tradition, "Minuit, chrétiens," "Les anges dans nos campagnes" et plusieurs autres furent très bien chantés par nos artistes de Saint-Victor. Messieurs Alphonse Beauvilliers, L. Ducharme, T. Thielens, A. Lalonde et A. St-Cyr, méritent nos félicitations. Mme St. Cyr touchait l'orgue avec tout le talent musical qu'on lui connait.

Nous avons lieu de nous réjouir de notre nouveau pasteur, nous en remercions Dieu d'abord, auteur de toutes choses; puis notre gratitude ira à notre digne archevêque d'avoir bien voulu acquiescer à notre ardent désir. Nous connaissons les nombreuses occupations religieuses et nationales de notre nouveau curé, surtout depuis quelques mois. Depuis son arrivée à Saint Victor, il s'est occupé de faire sa visite de paroisse; elle s'imposait et à cette saison de l'année il fallait du courage pour l'entreprendre. Partout nous lui avons fait un très bon accueil; nous étions heureux de saluer dans la personne du prêtre, le représentant de Dieu qui venait bénir nos familles et nos entreprises.

— Le 6 janvier au soir, tous les paroissiens de Saint-Victor se réunissaient dans la salle paroissiale pour fêter le jour des Rois en famille et saluer publiquement leur nouveau curé. La soirée commença par une partie de whist, suivie d'une vente de gâteaux. MM. A. St-Cyr, St. Germain, W. Dulude et Charbonneau nous égayèrent de leurs belles chansons patriotiques. Mme St. Cyr, musicienne de renom, organiste de St. Victor, accompagnait au piano. Plusieurs beaux morceaux de musique furent joués par Melle Rosette Beauregard. Un magnifique duo qui fut rendu par Melles Rose-Alma et Marie-Louise Lalonde fut très goûté par l'assistance. Melle Etiennette Collin chanta avec beaucoup d'âme "Les petits oiseaux de chez nous." Ces trois demoiselles sont des élèves distinguées du couvent de Willow Bunch. Mademoiselle Leger se révéla une véritable artiste dans son morceau intitulé "La prière du soir." Une déclamation intitulée "Le pain de chez nous" par Melle Marie-Louise Belisle fut très applaudie.

La soirée rapporta la jolie somme de $105.00 en faveur du *Patriote*. M. le curé remercia en termes chaleureux ses paroissiens pour leur esprit de générosité en faveur de la bonne presse. Grâce au zèle et au dévouement de Mesdames P. Beauregard, C. Tessier et Eugène Lalonde, assistées par M. le notaire Dosithée Lalonde, la soirée a été un succès.

Baptêmes

Le 15 janvier M. et Mme P. Beauregard, un fils, baptisé sous les noms de Joseph-Emmanuel. Parrain et marraine, René et Rita Beauregard.

Le 18 janvier, M. et Mme Alfred Fontaine, une fille, baptisée sous les noms de Marie-Louise. Parrain et marraine, Henri Vaudrin et Marie Fontaine.

Le 23 janvier, M. et Mme François Laroque, deux garçons jumeaux, baptisés sous les noms de Pascal et François. Parrain et marraine, Alfred Whiteford et Marie Simpson; Napoléon Fontaine et Marie Fontaine.

Le 3 février, M. et Mme Herman Weers, un fils, baptisé sous les noms de Raymond-Bernard. Parrain et marraine, M. et Mme Bernard Weers, oncle et tante de l'enfant.

Mariage — Le 17 janvier, M. Arthur Grosjean, de St-Victor, conduisait à l'autel Melle Marie-Virginie L'Espérance, de Willow Bunch. La chorale de St. Victor avait préparé une messe en musique pour la circonstance. Des cantiques appropriés furent chantés pendant la grand'messe par MM. A. Beauvilliers, A. St. Cyr, S. Ducharme, qui furent très appréciés par la nombreuse assistance. Mme A. St. Cyr touchait l'orgue avec tout le talent qu'on lui connait. Après un copieux déjeuner pris chez les parents de la mariée, l'heureux couple est parti pour un voyage de noces à Régina.

— Dimanche le 29 janvier, un service solennel a été chanté pour le repos de l'âme de notre bien-aimé Pontife Benoit XV. L'église avait revêtu ses plus beaux ornements de deuil. Une messe de requiem fut préparée pour la circonstance par le choeur de chant.

Les belles tentures noires qui ont été achetées spécialement pour le service solennel du pape sont le don de M. Eugène Lalonde. Nos sincères remerciements. Dieu rendra au centuple ce qui sera fait pour sa gloire.

— Dimanche le 12 février, à une assemblée des membres du Cercle Sainte Jeanne d'Arc, tenue au presbytère, M. A. Beauvilliers a été élu président; M. Siméon Ducharme, vice-président; M. Henri Bissonnette, secrétaire-financier. M. le Curé, aumônier, directeur et trésorier; M. Henri Thielens, régisseur. Il a été proposé et secondé par MM. Beauvilliers et Ducharme de donner une soirée dramatique et musicale pour le soir de Pâques; on y jouera un drame intitulé "La Vengeance," au profit de nos oeuvres paroissiales.

M. le Curé a profité de cette occasion pour féliciter les membres du Cercle Sainte Jeanne d'Arc qui existe depuis plusieurs années et que Mgr l'Archevêque dit avoir fait beaucoup de bien dans cette paroisse. Plus que jamais, dit M. le Curé, nous avons besoin de votre concours, de votre générosité, de vos talents, de vos sacrifices pour le développement de notre paroisse de Saint Victor. Vous continuerez tous d'aider, comme par le passé, votre nouveau pasteur à travailler pour la gloire de Dieu.

— A une assemblée des commissaires d'écoles dans le courant du mois de janvier, on a décidé d'ouvrir l'école le 13 février. Mme St. Cyr a été engagée comme institutrice. Mme St. Cyr possède de très bons certificats de l'inspecteur pour l'enseignement dans cette province. Elle possède très bien l'anglais et nous sommes convaincus d'avance qu'avec une institutrice comme elle, nos enfants pourront obtenir une instruction et une éducation solides.

— M. Euzèbe Fontaine, qui s'est fait casser une jambe dans un accident l'automne dernier, se rétablit tranquillement. Nous souhaitons au jeune homme si cruellement éprouvé un prompt rétablissement.

:o:

BROSSEAU, Alta.

— Nous avons nos parties de cartes tous les quinze jours, et malgré le froid et l'inclémence de la température, ces parties sont bien suivies, on s'amuse bien.

— Le neuvième jour de ce mois, M. D. A. Gamache faisait baptiser Marie-Marthe-Françoise-Odile, née le sept du même mois; le parrain fut Louis Théroux et la marraine Eva Despins, tous deux oncle et tante de l'enfant.

—Le 21 de ce mois, M. Josaphat Desrosiers conduisait à l'autel Melle Delphine Piché, de St. Benoit. Les témoins furent Joseph Desrosiers, père du marié et Noé Théroux; plusieurs parents et amis assistaient au mariage.

:o:

MORINVILLE, Alta.

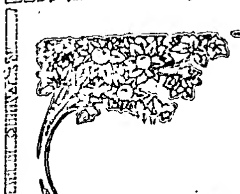
Baptêmes — Le 25 janvier, Marie-Catherine, enfant de Thomas Archie et de Justine Logan. Parrain et marraine, William Shea et Célina Savoie.

Le 5 février, Arthur-William, fils de William Dubé et de Léna Callihoo. Parrain et marraine, M. et Mme Salomon Callihoo.

— Le 6 février avait lieu à la chapelle du couvent, le mariage de M. Paul-Arthur Roy, cultivateur à Vimy, avec Melle Rose-de-Lima Tailleur, fille de M. Josaphat Tailleur de cette paroisse.

M. le Curé célébra le mariage; les témoins furent M. Josaphat Tailleur et Fortunat Bernard.

— M. Oscar Vilandré est de retour de son voyage dans l'Est. Enchanté du voyage, enchanté du retour. Madame sa respectable mère est avec lui et passera quelque temps à Morinville.



EN FAMILLE

La jeunesse qui s'ennuie

Ma chère cousine, concevez-vous qu'il existe sur terre des femmes, des jeunes filles, munies de leurs yeux, d'un cervelet, d'une paire de bras et de jambes, d'une bouche et de deux oreilles, et qui s'ennuient.

Elles parviennent à s'ennuyer! Elles accomplissent ce prodige de passer comme des aveugles, des sourdes, des muettes, des infirmes, devant le plus magnifique et le plus divertissant des spectacles: la vie.

Autour d'elles, on aime, on travaille, on souffre, on est heureux, et elles s'ennuient!

Les chefs-d'oeuvre éclosent, les fleurs s'épanouissent, le monde s'anime, la nature s'emplit d'allégresse, la science s'enorgueillit de trouvailles, les hommes s'agitent dans un océan de passions, l'orage gronde ou le ciel s'apaise, des enfants entr'ouvrent au soleil leur petite âme émerveillée, — et ces maladroites s'ennuient!

N'est-ce point miraculeux?

Alors qu'on voudrait vivre quatre vies à la fois, pour les emplir toutes et les trouver trop courtes encore; alors que chaque jour s'écoule, laissant le regret de n'avoir pas serré dans ses bras les amis qui vous sont chers, de n'avoir pas vu le tableau, l'exposition, le pays, la merveille, enfin, qui hante votre imagination et dont vous voudriez rassasier votre coeur ardent, des créatures, saines d'esprit et de corps, s'ennuient!

Elles circulent au travers de l'émouvante, dramatique et joyeuse comédie humaine sans y rien comprendre, pareilles à ces voyageurs qui demeurent solitaires en tous pays, n'arrivant à saisir ni son idiome, ni sa gaieté, ni ses tristesses. On enseigne tant de choses vaines aux jeunes filles, et on ne leur apprend pas à adorer ce pourquoi elles sont faites: la vie! — la vie dans toutes ses manifestations de joie et de douleurs, de rires et de larmes, de travail et de plaisir. On les guide dans des attitudes, on les paralyse dans un moule de bienséance, on les emprisonne dans de stériles conventions, on leur applique des oeillères solides tout autour de la tête, on s'évertue à tuer chez elles les mouvements spontanés de leur âme, le rire qui s'échappe de leur bouche, la passion de leurs intrépides jugements... On rabote à l'alignement tous ces adorables symptômes de vie et de jeunesse, sans se douter qu'on commet une manière de crime, qu'on mûrit et dessèche pour l'Ennui des coeurs sans doute pleins de sève et de flamme!

Avez-vous, parfois, rencontré dans un salon, une salle de spectacle, de réunion quelconque, la jeune personne qui partout s'ennuie, justement parce qu'on ne l'a pas accoutumée à s'intéresser à rien qui en valût la peine?

Près d'elle, la conversation meurt, faute d'aliment; le rire ne trouve pas d'écho, l'amitié se fige, l'air devient glacé, les contacts électriques sont interrompus. Entend-elle un artiste, c'est à peine si elle l'applaudit; écoute-t-elle des vers ou de la musique, ils ne la touchent pas. Sa sensibilité ne s'émeut jamais, sa pitié, pas davantage, le pittoresque des gens et des choses lui échappe, l'intérêt passionnant du travail sous toutes ses formes, de l'art sous tous ses aspects et des idées qui soulèvent notre bouillante machine ronde: tout, jusqu'à la grâce des enfants, la laisse indifférente.

Elle s'ennuie à périr; mais elle vous ennuie bien davantage.

Est-ce de sa faute? Pas tout à fait... On ne l'a pas élevée dans l'amour de la vie, on ne lui a pas délivré les secrets; et, comme les distractions factices dont on lui a donné le goût ne suffisent pas à remplir une existence, elle s'ennuie éperdument, et s'ennuie d'autant plus qu'un instinct mystérieux l'avertit qu'elle fait fausse route.

Jamais il ne devrait être permis à un être pourvu de quelque sens commun de prononcer ce blasphème: "Je m'ennuie," car seules s'ennuient les désoeuvrées qui n'ont pas de but et ne savent mettre dans leur vie ni l'amitié, ni le dévouement, ni la chaleur, ni le travail qui l'animent et lui donnent un sens.

L'admirable femme qui m'éleva, et dont je conserve pieusement la mémoire, avait coutume de répéter ce conseil qui renferme tout un programme:

— Paye de ta personne!

Quand la timidité de l'enfance paralysait les faibles moyens dont la nature m'avait pourvue, elle disait:

— Une petite fille qui a du coeur n'est pas timide; elle songe d'abord au plaisir des autres, et cela lui donne le courage d'être aimable, de causer, de 'payer de sa personne."

Combien de fois l'ai-je entendu, ce bout de phrase qui, encore aujourd'hui, tinte par le souvenir dans mes oreilles et me sert de guide!

Si, par hasard, devant elle, on faisait cette remarque qu'un voisin de table vous avait mal diverti sans se troubler, elle répliquait:

— Tu n'avais qu'à l'amuser.

Avait-on le malheur de constater que le salon de Mme X... était mortellement froid:

— Que ne l'as-tu réchauffé! disait-elle avec une logique imperturbable.

Avouait-on s'être ennuyé chez quelque amie:

— N'étais-tu donc pas là? répondait-elle malicieusement.

Partout et constamment, il fallait "payer de sa personne". Elle exigeait que l'on jouât ou chantât tant bien que mal son "morceau" pour complaire aux vieilles dames, ou rompre la monotonie d'une soirée. Elle n'admettait point que l'on ne s'occupât pas des petits enfants, "de ces pauvres chéris qui, peut-être ne s'amusent pas," et il fallait s'ingénier à les divertir; elle demandait la lecture à haute voix pour les grand'mères aux yeux fatigués, et une foule de commissions utiles pour les amis. Il fallait que l'on dépensât de la bonté active pour les malheureux et qu'on donnât ses soins ou le réconfort d'une visite aux malades ou aux reclus. Elle n'était point satisfaite si on ne lui contait en détail et de son mieux, les menus incidents du jour, si on n'égayait point de sa conversation chaque repas. Elle appelait cela: "Payer de sa personne," ou bien, encore: "Faire les frais de son coeur." Et c'était, pour cette femme charmante, le commencement et la fin de toute sagesse, et à peu près les seuls principes sur lesquels elle basait l'éducation. Et cela peut vous paraître puéril, cousine, au premier aspect, mais, si vous réfléchissez un instant, vous comprendrez que cette philosophie simpliste n'était cependant point vaine.

Elle apprenait à tirer son plaisir de soi et non à l'attendre des autres; elle forçait à répandre la chaleur de son âme, à projeter au dehors — et quelque peine que l'on en éprouvât —, le meilleur de son esprit, à faire de la vie et à "donner" en un mot plutôt qu'à recevoir et c'est là un des meilleurs remèdes contre l'Ennui.

Remarquez bien les gens atteints de l'affreuse maladie de l'Ennui. Ils sont tous reconnaissables à ce signe particulier: qu'ils ne payent jamais de leur personne; ils attendent qu'on les amuse et qu'on les aime, qu'on s'occupe d'eux éternellement; ils sont des foyers éteints d'où l'étincelle ne peut jaillir.

— On peut rêver quelque chose de plus terrible qu'un Enfer où l'on souffre, disait Victor Hugo; c'est un Enfer où l'on s'ennuierait.

Accoutumez vos jeunes amies à "payer de leur personne." Ce sera toujours cela de pris sur l'Ennemi, — je veux dire l'Ennui.

Yvonne Sarcey.

———:o:———

Un peu de mode

Les tailleurs qui seront vus, ce printemps, auront la taille longue, basse, sur les hanches; bien porté, c'est charmant, mais il faut avouer que la taille longue, quoique souple et harmonieuse, ne plaît pas à toutes les femmes.

Certains costumes ont une petite veste toute courte; la taille étant sur les hanches, la basque n'a que très peu de hauteur. Des broderies peuvent orner ces vestes presque jusqu'à la ceinture et se retrouveront au bas des manches larges.

Le gris, toujours distingué, est le grand favori. Garni d'écureuil, cela fait un ensemble fort chic. Ligne et couleur doivent, de plus en plus, être simples et la femme n'est jamais plus élégante que lorsqu'elle est, des pieds à la tête, vêtue d'une seule couleur: chaussure, bas, gants, costume et chapeau.

Les robes sont fort variées quoique la ligne générale soit à peu près la même partout. Taille très allongée, jupes presque aux chevilles, avec mille irrégularités. Beaucoup de garnitures, disposées en longueur, allongent encore la ligne par leur simplicité.

Presque toujours les manches sont en voile, en mousseline de soie ou en dentelle. Fort larges, on les orne de broderies ou on les perle jusqu'au coude.

Le soir, traînes souples et minces, rubans flottants, chiffons et tulles, dentelles, broderies et franges.

Parmi les nouveaux tissus pour costumes tailleurs, citons la drapella, la burela, et les toujours populaires serges, cheviottes, tissus anglais, Kasha et velouraine.

———:o:———

Recettes

Plat économique pour souper

Faites des sandwiches de pain rassis, de beurre, avec fromage. Attachez ensemble avec coton blanc, plongez chaque côté dans le lait, faites rôtir dans de la graisse chaude jusqu'à obtenir une belle couleur brun doré. Enlevez le coton et servez chaud.

Beignes

Ingrédients: 1 tasse de sucre; 2 oeufs; 1 tasse de lait, 1 cuillerée à soupe de beurre fondu; 1-2 noix de muscade; 2 tasses de farine; 2 cuillerées à thé de poudre; une pincée de sel.

Préparation: Battez les oeufs et le sucre ensemble. Ajoutez le beurre fondu et le lait. Mêlez bien la poudre avec la farine, râpez bien la muscade et ajoutez à la farine. Coupez avec un coupe-beigne et faites cuire dans de la graisse bien chaude.

———:o:———

La vie est la dernière habitude qu'on veut perdre, parce que c'est la première qu'on a prise.

Dumas, fils.

EVANGILE

Le dimanche de la Quinquagésime

S. Luc, XVIII.

EN ce temps-là, Jésus prit les douze Apôtres avec lui, et leur dit: Voici que nous allons à Jérusalem, et tout ce qui est écrit par les Prophètes touchant le Fils de l'homme sera accompli. Car il sera livré aux gentils, traité avec dérision, flagellé, couvert de crachats; après qu'on l'aura flagellé, on le fera mourir, et il ressuscitera le troisième jour. Mais ils ne comprirent rien à ce discours: c'était un langage caché pour eux, et ils n'entendaient pas ce qu'il leur disait. Or, comme ils approchaient de Jéricho, un aveugle qui était assis le long du chemin, où il demandait l'aumône, entendant passer une troupe de gens, s'informa de ce que c'était. On lui dit que c'était Jésus de Nazareth qui passait. Aussitôt il se mit à crier: Jésus, fils de David, ayez pitié de moi. Ceux qui allaient devant l'en reprirent vivement en lui disant de se taire, mais il criait encore plus fort: Fils de David, ayez pitié de moi. Alors Jésus s'arrêtant, commanda qu'on le lui amenât; et quand l'aveugle se fut approché, il lui dit: Que voulez-vous que je vous fasse? Seigneur, Seigneur répondit l'aveugle, faites que je voie. Et Jésus lui dit: Voyez; votre foi vous a sauvé. A l'instant même il vit, et il le suivait en rendant gloire à Dieu. Et tout le peuple, témoin de ce miracle, rendit aussi gloire à Dieu.

Le Coin des Enfants

La maman

Qui nous aime dès la naissance?
Qui nous donne à notre frêle enfance
Son doux, son premier aliment?
C'est la maman.
Bien avant nous qui donc s'éveille?
Bien après nous quel ange veille
Penché sur notre front dormant?
C'est la maman.
Qui nous fait dire la prière?
Au bon Dieu qui fit la lumière
Et la terre et le firmament?
C'est la maman.
A nous rendre sage qui pense?
Qui jouit de la récompense
Et s'afflige du châtiment?
C'est la maman.
Aussi, qui devons-nous sans cesse
Bénir pendant notre jeunesse?
Chérir jusqu'au dernier moment?
C'est la maman.

———:o:———

L'épargne

L'économie, quand elle n'a rien de sordide, est une vertu, vertu sociale, vertu de famille surtout, mais aussi et tout d'abord une vertu individuelle. Celui qui épargne, en effet, se prive, se contient, se retient sur la pente des plaisirs immodérés; il fait donc en cela acte de tempérance, de prudence et de fermeté; il se crée des ressources qui lui rendront plus facile la parfaite égalité de l'âme. Une sage économie, un travail assidu sont les deux facteurs de la richesse. On ne saurait calculer au contraire jusqu'où peuvent aller les suites de la paresse et du désordre, les dépenses inutiles, sans prévoyance: "Fainéantise va si lentement que la pauvreté l'a bientôt rattrapée," dit Franklin. L'épargne seule fait l'homme sûr de son lendemain; elle l'élève donc moralement en ce qu'elle lui permet d'envisager la vie avec calme et sérénité.

Marion.

———:o:———

Le Pape infaillible

C'était au mois de novembre 1514. Sous le beau ciel de la Toscane, un brave paysan retournait consciencieusement la terre de son jardin. Son fils, un garçon de dix ans, vint lui dire: "Père, voulez-vous me donner un petit coin de votre terre; là, au soleil, contre le mur, pas plus grand que çà?"

Et l'enfant, avec son pied, indiquait à peu près la valeur d'un mètre carré.

— Que veux-tu faire de cela?

— Y planter quelque chose.

— Oui, je veux bien.

L'enfant partit chez son ami Michel Ghisléri, et tous les deux tinrent conseil.

Qu'est-ce que nous allons bien planter?

— Papa taille la vigne, dit Michel, si nous lui demandions un cep?

— Bonne idée!

Le lendemain matin, les enfants travaillaient, piochaient, bêchant leur coin de terre, enlevant avec soin toutes les pierres, et le soir, dans cette terre soigneusement préparée, plantaient une bouture choisie entre mille. Ils l'arrosèrent.

Mais le sarment semblait si sec, la petite plantation avait un aspect si désolé, que se reculant de deux pas, Michel Ghisléri dit en le contemplant: "Voilà une vigne dont nous ne boirons jamais le vin."

Cinquante ans ont passé sur la petite scène que nous venons de raconter. Michel Ghisleri gouverne l'Eglise sous le nom de Pie V. Il travaille dans son cabinet lorsque le bruit d'une violente altercation parvient jusqu'à lui.

Un paysan, avec une petite barrique sur la tête, veut être introduit devant le Souverain Pontife avec armes et bagages, et fait retentir l'antichambre du bruit de son indignation en voyant qu'il faut parlementer.

"Dites à notre Saint-Père que je suis Giuseppe, son ancien camarade." La porte de la bibliothèque s'ouvrit, et Pie V, les bras ouverts, le sourire aux lèvres, s'avança vers l'Inconnu.

Celui-ci déposa sa barrique: "Très Saint-Père, voici du vin de la vigne que nous avons plantée ensemble, il y a cinquante ans. Avouez que dans ce temps-là vous n'étiez pas *infaillible!*"

— Je ne le serais pas beaucoup plus aujourd'hui sur un semblable sujet, mon vieil ami...

— Comment?... Comment?... Moi qui venais vous consulter pour savoir si l'année serait chaude et si...

Un franc éclat de rire du Pape interrompit le brave homme.

— Mon ami, j'en sais moins long que toi sur ces questions, et j'aurais plus de confiance en ton expérience qu'en mon infaillibilité.

Puis sérieusement: 'Le Pape est infaillible lorsqu'il enseigne comme docteur en chef de l'Eglise, soit sur un point de doctrine, soit un point de morale. Le domaine de son infaillibilité ne s'étend pas au delà."

Le brave paysan, for déçu dans ses espérances, fut consolé par l'affectueux accueil que lui fit le Souverain Pontife, et comprit enfin que les choses de la terre n'ont rien de commun avec celles du gouvernement des âmes.

Imal-Sed.

Singularités du calendrier

Sachons qu'aucun siècle ne peut commencer par un mercredi, un vendredi ou un dimanche; que le mois d'octobre commence toujours le même jour de la semaine que le mois de janvier, avril le même jour que juillet, et décembre le même jour que septembre; que février, mars et novembre commencent le même jour de la semaine; que mai, juin et août débutent, au contraire, à des jours différents les uns des autres, et que l'année commence et se termine toujours le même jour. Notons, toutefois, que ces règles ne s'appliquent pas aux années bissextiles. Enfin, rappelons que le même calendrier peut servir tous les vingt-huit ans.

———:o:———

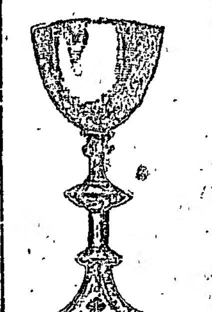
La novice et le mort

Lorsque quelqu'un mourait, l'on mettait le corps dans une salle réservée et on le cousait dans un drap. Vint une novice qui, chargée pour la première fois de la besogne, tremblait de la tête aux pieds.

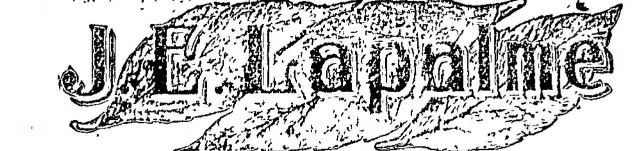
Pensez si elle était bien aise d'avoir fini.

Mais le mort bougeait, le mort se traînait derrière elle. Elle s'évanouit.

Elle avait cousu son tablier avec le linceuil.









Ponteix, Sask. No. 8. 5ème année. 22 février 1922

Fête du dimanche, 26 février: St. Porphyre. — Né à Thessalonique en 353, pratiqua la vie religieuse au monastère de Scété. Ordonné prêtre à 40 ans, on lui confia la garde du bois de la vraie croix. Il mourut le 26 février 420.

Sainte Mathilde — Vécut depuis sa jeunesse dans une cellule de recluse, près de St. Alban et mourut en 1154 des privations qu'elle s'était imposée, durant sa vie.

Baptême! — Joseph-Eugène-Romard, fils de M. et Mme Eugène de Montigny. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Dufresne.

Incendie — Les propriétaires des divers établissements de la rue commerciale se souviendront longtemps de leurs angoisses du 12 février au soir. Un passant s'aperçut soudain que le magasin général de M. J. A. Potvin dégageait une fumée de mauvais augure. L'alarme fut donnée, et en peu d'instants tout le village était sur les lieux. Grâce à l'activité et au dévouement déployés, le feu fut contrôlé assez tôt pour que le premier étage du magasin ne soit pas touché par les flammes. Cependant les dommages s'élèvent à quelque $4,000. On ignore l'origine du feu et comme on ne peut s'en prendre aux fournaises, on pense qu'il faut en chercher la cause dans un rayon où se trouvaient des allumettes et qui révèle les premières traces de l'incendie.

Malgré qu'un malheur soit toujours de trop, nous pouvons néanmoins nous réjouir de ce que les maisons voisines aient pu être épargnées. Tout le monde sait qu'un peu de vent eût suffi à propager l'incendie, toujours très dangereux par la proximité de nos maisons de commerce. Pas besoin de dire s'il faut en entendre des commentaires de tous genres!

De la température — Février nous apporte des surprises et... des bourrasques! Plus d'un nez imprudent en a vu quelque chose ces jours derniers! Pour résultat nous voici dans la neige à ne plus nous croire à Ponteix. Beaucoup s'en réjouissent, car elle était depuis longtemps désirée... en prévision de la prochaine moisson.

Spécial — L'Hirondelle accuse réception d'un coquet valentin, agrémenté de deux superbes quatrains qu'un poète ne dédaignerait pas! L'hommage discret et mystérieux vaut évidemment un merci!

Pensée — La gratuité des conseils est une des raisons pourquoi ils sont peu ou point appréciés.

—Quand on se croit visé par un reproche qui passe, c'est bon signe que le "chapeau" a été fait pour soi.

Aneroid, 4 fév. 1922 — Minutes d'une assemblée régulière du Conseil de la Municipalité rurale d'Auvergne No. 76, tenue à Aneroïd, le 4 février 1922.

Etaient présents: Président Eddy et les conseillers Norton, Laybourne, Walls, Stalker et Hébert.

1 — Proposé par le conseiller Stalker et décidé que les minutes de la dernière assemblée soient adoptées telles que lues.

2 — Proposé par le conseiller Norton et adopté que la S. E. 25-9-12 W. 3ème soit exemptée de la taxe de vente, les possesseurs faisant partie des Forces Alliées.

3 — Proposé par le conseiller Laybourne et adopté que $500 soient considérées un paiement suffisant des grains de semence de W. Sutherland.

Résolu que le Conseil de cette municipalité prend avantage des provisions de la section une d'un Acte pour obtenir la rémission des amendes sur les taxes non payées, à certaines conditions maintenant en loi dans la province; en conséquence que toutes les taxes laissées non payées le 1er janvier, peuvent être payées sans les intérêts en vertu du privilège accordé par la loi, à quelque temps que ce soit avant le 1er mai, et de plus, que les amendes qui ont déjà été payées pour ces taxes soient remises à qui les a payées.

Résolu, de plus, que le secrétaire-trésorier de cette municipalité soit immédiatement en droit de percevoir les dites taxes et de remettre les dits intérêts en conformité avec cette résolution.

5 — Proposé par le conseiller Laybourne, et décidé qu'il soit payé $48.00 à A. McKenzie pour son enclos.

6 — Proposé par le conseiller Walls et adopté que le conseil achète 800 ozs. de strychnine et 400 boîtes de poison préparé à "gophers" de R. L. MacDonald, Aneroïd.

7 — Proposé par le conseiller Hébert et adopté que le président et le secrétaire soient autorisés à emprunter de la Banque Royale $20,000 pour fins scolaires et municipales pour 1922.

8 — Proposé par le conseiller Norton et adopté que les sommes suivantes soient payées:

R. Laybourne, $16.00; A. Thompson, $6.00; Imperial Lumber Yards, $59.69; Saskatchewan Stationers, $11.55; Maître de poste, $6.00; Ponteix Hardware, $5.10; K. Cameron, $167.05.

Les résolutions suivantes ont été passées à une réunion du Conseil et des délégués des districts d'école de la municipalité pour discuter la question de financer les écoles durant 1922.

Proposé par M. Isaacs (Hulbert S. D.) qu'on fasse voter dans chaque district d'école non ouvert encore et de voir combien veulent ouvrir les classes le 1er avril et fermer le 30 novembre.

Conseillé plus tôt par M. Martin (McKnight S. D.) que chaque école soit ouverte, relativement au percentage de taxes payées, sur la base de 160 jours en moyenne.

Amendement nul; motion adoptée 10 à 4.

Proposé par M. Deeks (Notre Dame East S. D.) que le conseil propose la résolution suivante au Département d'Education et au Département des Affaires Municipales:

Vu que les conditions pécuniaires de la M. R. d'Auvergne No. 76, sont telles qu'il est impossible aux contribuables de payer des taxes suffisantes pour tenir l'école ouverte durant 210 jours.

Et vu que le Conseil de la Municipalité rurale compte financer l'école durant 160 jours.

Par conséquent il est résolu que le Conseil demande au Département d'Education d'accorder des garanties aux écoles aux conditions ordinaires, malgré qu'elles ne soient pas ouvertes 210 jours ainsi que les sections 187 à 189.

Adopté à l'unanimité.

Proposé par le conseiller Stalker et adopté que cette assemblée soit ajournée.

PERIGORD, Sask.

— Le 9 février au soir, il nous a été donné d'assister à une partie de cartes, suivie de la vente des paniers. Il y avait beaucoup de monde, malgré la tempête qui sévissait ce soir-là. De nombreux prix furent décernés aux vainqueurs pour le jeu de cartes. M. Moïse Rousseau et Mme Alc Duplessis ayant obtenu le plus grand nombre de points aux cartes, tirèrent au sort; le sort favorisa M. Moïse Rousseau, qui gagna la médaille d'or. La médaille d'argent revenait de droit à Mme A. Duplessis, 1er prix des dames. Ont aussi gagné des prix: M. Adélard Lemaire, médaille d'or, 2ème prix; Melle Marie-Louise Dubé, 2ème prix pour les dames. Prix de consolation, M. Jérôme Florizoone et Mme Alph. Anctil.

On procéda ensuite à la vente des paniers qui fut un véritable succès. M. Rousseau, l'encanteur, avec une verve intarissable, adjugeait les paniers au plus haut enchérisseur. Un véritable tournoi des coeurs eut lieu. On se disputait — c'est le mot — les paniers. Quelques-uns se sont vendus cinq, sept et douze dollars! En soulevant un peu le voile de l'indiscrétion, on verrait qu'il y avait beaucoup de générosité et certainement de la tendresse, dans le coeur de certaines personnes, qui ne voulaient pas laisser aller certains paniers sur lesquels ils concentraient toute leur attention et.... tout leur coeur!

Avant la vente des paniers, M. Rousseau annonça à la foule que quiconque achèterait un panier à partir d'une piastre et demie, aurait droit à un billet gratis sur des articles que l'on ferait râfler après la vente des paniers. Ce fut un stimulant, et il fut servi à souhait, n'est-ce pas Eugène? Bref, ce fut un succès sans précédent!

Mais le clou de la soirée fut la vente à l'enchère de deux superbes poules "Plymouth Rocks" don de M. E .Gagnon, syndic. Ce fut une véritable joute de générosité. M. Jérôme Florizoone, qui en était devenu l'acquéreur, avec une bienveillance et une bonhomie dont il convient de lui tenir compte, eut tôt fait d'escalader l'estrade et d'offrir encore les poules en vente au profit de l'église. Alors M. Rousseau, à force d'énergie, d'éloquence émue et pittoresque, réussit à majorer la jolie somme de $23.50 sur lesquels on ne comptait pas, et qui a, de cette source, envahi sans résistance la bourse de M. le Curé. Les spectateurs, étrangers à ce spectacle si nouveau, n'oublieront de longtemps ce fameux encan! On peut dire que M. Rousseau avait conquis, magnétisé, subjugué toutes les bourses. Ensuite le tirage au sort eut lieu. M. Frs. Loëo gagna un cinq piastres comme premier prix; M. Ulric Bernier, une plume-fontaine et MM. Dom. et Chs. Dubé chacun un coq, don de Mme Camille Florizoone. Un couple de pigeons, don de M. Marcel Assailly, rapporta la jolie somme de $1.50. Les recettes s'élèvent à $123.00.

Il y eut chant, musique et déclamation. M. le Curé remercia en quelques mots bien appropriés toutes les personnes venues de loin ou de près, ainsi que les généreux donateurs, pour le bienveillant encouragement qu'ils ont montré à la vente des paniers. Ensuite il leur demanda de revenir encore en plus grand nombre, si possible, à l'autre partie de cartes et de paniers qui aura lieu le 27 février prochain.

— Nous nous rendons avec plaisir à la demande de certaines personnes étrangères à Périgord qui s'intéressent à nous, en leur communiquant quelques notes sur la paroisse. Nous avons église, presbytère avec un curé résident, deux magasins dont l'un tient le bureau de poste, moulins à scie et à bardeaux. Il y aurait certainement encore de la place pour d'autres magasins, un bon forgeron et... de bonnes familles canadiennes françaises. On peut acheter des terres à des prix très raisonnables et tout près du centre d'affaires et de l'église. Le terrain est très fertile et l'eau est en abondance. Les nombreux lacs qui encerclent la paroisse assurent une bonne humidité à l'atmosphère et, partant, une récolte certaine dans les années de sécheresse. Le foin est aussi en abondance, et pour s'en convaincre nous invitons les personnes qui désirent se placer sur des bonnes terres et dans un centre essentiellement canadien-français, à venir jeter un coup d'oeil sur Périgord, soit au temps de la moisson, soit avant, et ils verront que nos dires sont vrais. Nous leur réservons le plus bienveillant accueil!

—:o:—

SAINT-HUBERT, Sask.

Le chroniqueur de St. Hubert avait-il été victime de l'une de ces mouches dont la diqûre engendre la maladie du sommeil? Depuis plusieurs mois on le dirait. En tout cas, il vient d'être aiguillonné par la piqûre d'un moustique (ou d'un loustic), qui m'a tout l'air de se donner pour mission de le tenir à jamais éveillé à l'avenir.

De fait, n'est-ce pas une honte de somnoler ainsi lorsque, tout autour de lui, il y en a tant qui se démènent plus que jamais.

Oui, on se démène, chez nous, surtout depuis plusieurs semaines, et je prétends même qu'on y fait du bon travail. Nous venons d'inaugurer, dans nos soirées paroissiales, un genre de distractions, vieux comme le monde, peut-être, dans certains milieux, mais tout nouveau chez nous. Il s'agit de "parties de cartes," organisées dans notre vaste salle du Cercle, en principe pour aider à faire face aux frais d'entretien de cette salle, et aussi pour éteindre peu à peu la dette de construction. Elles pourront aussi être faites en faveur de toute autre de nos oeuvres paroissiales ou patriotiques.

Le succès, aussi énorme qu'inattendu, de ces soirées de famille, n'est pas dû seulement à la nouveauté de la chose. Notre manière de les faire y contribue aussi pour beaucoup.

Nos parties de cartes sont toujours accompagnées d'une séance récréative des mieux préparées et se terminent par un petit lunch des plus succulents. Il faut avoir assisté à l'une de ces séances, et dégusté le petit lunch, pour être en mesure de les aprécier à leur juste valeur.

C'est aux familles Boutin et Perpète que reviennent l'honneur et le grand mérite d'avoir inauguré ce nouveau genre de soirées paroissiales. Quoique préparée sans bruit, sans révolution, l'entreprise n'en a pas moins été un succès au delà de toute espérance.

La première partie a eu lieu le 6 janvier. Elle a été jouée avec un entrain vraiment remarquable. Les prix ont été gagnés, pour les dames, par Mme V. Boutin, (on lui conseille fortement de ne pas le prendre pour habitude), et pour les hommes, par M. Lucien Jeannot. M. G. Têtu, et Mme J. Beauregard ont paru très satisfaits de leur prix de consolation.

C'était aussi la fête des Rois. Naturellement il y avait les gâteaux traditionnels avec les fèves... non moins traditionnelles. Le choix du Roi et de la Reine aurait été arrangé à l'avance, qu'il n'aurait pas été plus heureux. M. R. Marini et Mme A. Jeannot ont su remplir avec une rare distinction leur rôle de Roi et de Reine.

Vient ensuite la séance récréative, dans laquelle se sont vraiment illustrés, pour le plus grand plaisir des assistants, Messieurs Perpète, Bureau, Chambon, M. Boutin, A. Guétré, V. Beauregard. Et le sexe féminin n'est point resté en-dessous avec Melles J. Perpète, B. Boutin, Mesdames Jeannot, Boutin, Jordens.

Après un lunch des plus appétissants, servi par les organisatrices de la fête, nous nous séparons, d'assez bonne heure, le 7 janvier au matin, en jurant d'être tous au prochain rendez-vous, le 2 février suivant.

Cette fois, les organisateurs de la soirée étaient les familles Jordens, Lafontaine et Bellehumeur. Le succès de la première fête avait sans doute admirablement préparé celui de la seconde. Mais le zèle et le savoir-faire des nouveaux organisateurs a réussi à en faire un succès encore de beaucoup plus complet que le précédent. Les assistants étaient bien plus nombreux. Et l'on a constaté avec plaisir que presque tous les anciens s'y retrouvaient. L'entrain de la partie de cartes a été plus acharné, la séance récréative, d'un genre tout nouveau a été encore plus intéressante. On avait ajouté, cette fois, plusieurs violons, guitare, etc.; et puis il y avait la scène de boxe, la danse et la lutte de l'ours, et puis enfin et surtout, l'inoubliable scène du Caribou. Oh! cette scène du Caribou!... Qui n'a pas assisté à la scène du Caribou, plumé par M. Lafontaine, n'a jamais rien vu.

Se sont aussi fort distingués, comme musiciens, MM. Arthur, Léon, Joseph Jordens et Joseph Bellehumeur; comme musiciennes ou chanteuses, Mme F. Jordens et Ar. Jordens, ainsi que Melles R. Bellehumeur, MacCaw, Venne, etc. Le concours des artistes, masculins et féminins, de la précédente séance a été aussi grandement apprécié.

Ce sont les familles Jeannot et Gatin qui vont avoir l'honneur de préparer la prochaine soirée, pour le mardi, 28 février prochain. Le sans-fil nous a déjà laissé entendre que cette soirée allait éclipser toutes les autres. Est-ce possible? Mais alors, jusqu'où va-t-on nous faire grimper?

—:o:—

BEAUVALLON, Alta.

Le 14 février dernier, à l'école, il y a eu partie de cartes au profit de l'église. Les heureux gagnants des prix furent: pour les hommes, MM. François Baudette et Eugène Baudette, et pour les dames, Mmes Télesphore Bédard et Melle Yvonne Roberge; le prix de consolation fut gagné par Mme Horace Marquis. On s'est bien amusé et on ne s'ennuie pas à Beauvallon, grâce au zèle et au dévouement des organisateurs. Je ne nommerai personne pour ne pas faire de jaloux.

Cette mission compte vingt-deux familles catholiques, dont vingt-et-une canadiennes-françaises, et il y aurait place pour plusieurs autres. On parle de bâtir un presbytère au printemps.

Dans le courant de l'automne dernier, Mme Albert Noël faisait baptiser son septième garçon. Espérons que plusieurs l'imiteront.

—:o:—

OTTAWA — L'élection partielle de Kootenay-Est a été fixée au 14 mars prochain. M. le docteur J.-H. King, qui a été assermenté le 3 courant comme ministre des travaux publics au fédéral, sera candidat à cette élection. On ignore encore s'il y aura de l'opposition.

L'Echo de Dumas

Admin: Nap. Filteau, Dumas, Sask.
2ème année. No. 12. 22 février 1922.

Pensée — "Quand on met son espoir en Dieu, Dieu prend soin de nous." — St. Fr. de Sales.

Réjouissance — Il y a quelques jours à peine la paroisse de Dumas, comme toutes les paroisses catholiques, était plongée dans le deuil. Notre regretté Pape Benoît XV était le sujet de toutes nos prières et ses fils pieux chantaient un service solennel, comme il n'y en a encore jamais eu, au dire des plus anciens. Si cela est, tant mieux, car avec l'attache au Souverain Pontife grandira notre foi. Nous prouvons que nous entendons toujours rester fermes et loyaux à l'unique, belle et consolante religion qu'est la religion catholique.

Nous étions fiers et contents d'avoir rendu nos hommages et notre reconnaissance à notre père disparu; mais une tristesse était dans tous les coeurs. Nous étions dans l'attente d'un nouveau père. Notre espérance n'a pas été déçue; car aujourd'hui nous saluons dans l'ancien cardinal Ratti notre nouveau chef, le Pape Pie XI. Nos courages se sont relevés, car nous avons bien avec nous, catholiques, les paroles de l'Ecriture Sainte: "Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise; les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle." Les papes succèdent aux papes et l'Eglise s'en va toujours se développant, se fortifiant, aidée qu'elle est par le Christ lui même.

Dimanche dernier, en union avec leur pasteur, tous les paroissiens ont prié en action de grâce pour leur aimé chef, le Souverain Pontife Pie XI. Puisse Dieu lui accorder un long règne fécond en toutes sortes de bonnes oeuvres et faire étendre et connaitre par toute la terre le règne du bon Dieu dans toutes les âmes.

Nos soirées de famille — Malgré l'entrain aux parties de cartes, nos organisateurs n'en sont pas moins à préparer une grande soirée comique et musicale pour le 28 février prochain, jour du mardi-gras. Nous lisons au programme les pièces suivantes:

1.— Le Homard et les plaideurs.
2.—Blanchec et Noiraud.
3.—Les deux aveugles, opérette.
4.—Les quatre prunes.

Et cela sans parler du programme musical et des chansons françaises et anglaises.

Que toutes les familles de Dumas soient représentées à cette séance, donnée au profit de la nouvelle salle au soubassement. Emmenez-y aussi vos nombreux amis. Il faut qu'à l'inauguration de deux de nos nouveaux décors faits de main de maître, notre salle soit comble. Encouragez aussi nos deux candidates, Melles Yvonne Bessette et Eva St. Laurent. Vous faites en même temps une bonne oeuvre. Consultez vous-même le plan de la salle chez MM. Séguin et Jos. Gagnon, marchands, ainsi que nos deux candidates nommées plus haut.

Tous nos acteurs méritent également vos encouragements et votre présence, car ils font certainement preuve de dévouement et de persévérance. C'est là pour tous une excellente formation. Ce sera le début de nombreuses pièces comiques et tragiques qui vont s'y jouer, car nous aurons tout ce qu'il faut, acteurs et décors, pour réussir parfaitement. Profitez donc des avantages que vous avez ici, à Dumas, car avant longtemps, vous aurez un vrai cercle paroissial, en un mot une oeuvre paroissiale sur laquelle M. le Curé pourra compter dans tous les moments, surtout aux heures de dévouement et d'organisation. Qu'on se le dise, et si vous désirez en faire partie, donnez vos noms à M. le Curé. Organisons-nous, groupons-nous.

GRAVELBOURG, Sask.

— Mère Sainte Emilienne, supérieure du Couvent Jésus-Marie, est de retour de son voyage de l'Est.

— Le Dr. et Mme A. Soucy sont revenus de leur voyage de l'Est, où ils ont passé un mois.

— M. et Mme A. Leblanc sont partis en voyage à Régina.

— M. et Mme Dan Lamothe passeront quelque temps en visite à Winnipeg.

— M. Hector Thouin et son fils Raymond sont revenus dans leur famille, après un séjour de plusieurs mois passés en Colombie.

Naissances

Saulniers — A M. et Mme Arthur Saulniers, une fille, Marie-Rosa-Simonne, née le 6, baptisée le 8 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Philias Lefort, oncle et tante de l'enfant.

Lambert — A M. et Mme Philippe Lambert, une fille, Marie-Lucienne-Claire; baptisée le 12. Parrain et marraine: M. Lucien et Melle Jeannette Lambert, frère et soeur de l'enfant.

Gaudette — A M. et Mme Achille Gaudette, une fille, Marie-Cécile-Blanche-Léona, baptisée le 12. Parrain et marraine: M. et Mme Ovila Gauthier.

Mariage

Gauthier-Braconnier — Le 4 au matin, M. Joseph-Adélard Gauthier conduisait à l'autel Melle Exilda Braconnier. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé M. Laux. Les témoins étaient les pères des mariés: MM. Elphège Gauthier et Louis Braconnier. Après la cérémonie, l'heureux couple partait en voyage de noces à Battleford où ils seront les hôtes de leur oncle et tante, M. et Mme Pierre Aussant, autrefois de Gravelbourg. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

—:o:—

MONTREAL — La colonie syrienne de Montréal a reçu avec éclat S. G. Mgr Maximus Saigh, archevêque de Tyr, en mission apostolique chez les Syriens d'Amérique. Le prélat a célébré la messe pontificale selon le rite grec byzantin, en l'église Notre-Dame où tous les Syriens catholiques romains de la métropole se trouvaient réunis.

PARIS — Le "troisième congrès national français," dont la séance de clôture aura lieu le dernier samedi de février, a inauguré son action patriotique par le vote d'une adresse de confiance à M. Poincaré et par l'envoi de remerciements à M. Walter Berry, président de la Chambre américaine de commerce de Paris, en raison de ses déclarations amicales pour la France.

Feuilleton du "Patriote de l'Ouest."

SOEUR LOUISE

Par M. du CAMPFRANC

No. 24

Cela ne pouvait tarder. La tempête n'avait pas occasionné de sinistres. Si le paquebot eût sombré, elle aurait lu, dans les journaux, le récit du naufrage. Elle lisait soigneusement, ligne à ligne, une feuille maritime publiée à Marseille. Tous les arrivages de navires y étaient signalés. Deux paquebots devaient arriver prochainement, amenant des passagers de Zanzibar. Et, à l'idée que, dans un délai extême de huit jours qu'elle se donnait, pour ne pas avoir de déception, sa fille serait là; à cette idée, elle était dans une délicieuse ivresse d'attente. Elle n'avait plus la tête à grand'chose dans son impatience. Elle ne pouvait que parer et embellir la chambre de Louise. Sous les rideaux d'étoffe bleue dépassaient d'autres rideaux de blanche mousseline; une couverture moelleuse rendait le lit bien chaud; car l'hiver serait froid pour la convalescente. Et puis, dans le foyer, une grosse bûche était déjà placée, la plus grosse qu'on eût pu découvrir, une de ces bûches toutes semblables à celles qu'on met dans l'âtre au soir de Noël. Elle était entourée de brindilles sèches, de pommes de pins; et bûche et brindilles flamberaient, leurs lueurs ardentes faisant briller les landiers de cuivre, mettant en relief tous les objets parant cette chambre si blanche et si virginale.

Encore deux jours d'écoulés.

Il était temps d'orner la chambre de fleurs. Qui sait?... Louise pourrait venir à l'improviste! Mme d'Arnoille venait de mettre la serre au pillage. Elle ne voulait, sur la console, sur la table, que des fleurs blanches, des bruyères, des lilacs hâtifs; et, dans ce vase de cristal, une touffe des dernières roses, une touffe fraiche, odorante, cueillie au bas de cette fenêtre, où la mère et la fille s'étaient accoudées tant de fois en songeant.

Maintenant la mère y songeait seule. Elle y restait souvent des heures, devant le rideau soulevé, immobile, regardant jusqu'à la nuit tombée, jusqu'à ne plus rien voir. Dans cette tranquillité du parc, ne discernerait-elle pas bientôt le messager du télégraphe apportant la dépêche attendue, cette dépêche de Port-Saïd.

La nuit venue, elle quittait la fenêtre. On allumait la lampe; elle prenait en mains un petit portrait de Louise. Elle couvrait de baisers la douce image. Elle appelait sa fille par son nom, à voix basse, comme si elle eût été là tout près, et elle lui disait des mots d'infinie tendresse.

C'était bien un amour de mère qui emplissait son coeur, ce grand amour qui a faim et soif de l'enfant bien-aimé, qui ne voit plus que lui au monde, et qui marcherait jusqu'à l'extrémité de la terre, bravant tous les dangers sans trembler, si l'enfant était là-bas ayant besoin de sa mère et l'appelant.

Les huit jours qu'elle s'était donnés pour extrême délai venaient de s'écouler. Elle avait dû renouveler les fleurs. Ce jour-là, elle était restée plus longtemps encore que de coutume à la fenêtre de cette chambre parée et toujours déserte. Oui, elle était restée trop longtemps dans la fièvre d'attente, et la nuit le sommeil ne vint pas. Les heures passaient, et elles les écoutait sonner, l'une après l'autre, à la grande horloge de Blanche-Rose, lentes, monotones, et si tristes, qu'elles faisaient songer à de grosses larmes venant je ne sais d'où, et qui auraient fait du bruit en tombant dans la nuit. L'attente n'est plus un bonheur quand elle se prolonge ainsi; elle devient une angoisse cruelle... ah! cruelle!... Vers le matin, elle était si lasse qu'elle finit par s'assoupir. Quand elle se réveilla, le jour filtrait à travers les lames des persiennes.

Elle revint à son poste d'attente dans la chambre de Louise. Elle voulait rafraîchir le bouquet de roses.

Quelle était donc cette détresse qui s'emparait d'elle? C'était comme un doute qui se précisait, qui grandissait. Elle se sentait abattue et glacée. Elle avait froid dans son coeur, vraiment froid.

— Allons, dit-elle, en secouant la tête, cette longue attente m'énerve, je m'exalte. Qu'a donc cette journée, cette heure, cette minute de plus que les précédentes?

Elle s'approcha de la fenêtre.

L'hiver semblait avoir fui. Cette matinée de la mi-novembre était splendide. Le parc était doré ainsi que les montagnes lointaines. Par cette belle journée, on ne pouvait éprouver que de la joie... Encore un peu de patience... Encore un peu... Et Louise serait là; Louise, sa fille chérie.

XI

Comme sa mère, soeur Louise attendait avec impatience le moment du retour, le moment où la caravane se formerait pour se rendre à la côte. Mais, on était en pleine masika, et il fallait attendre la fin de cette saison pluvieuse. La masika dure tout mars et une partie d'avril. Déjà, depuis deux semaines, des torrents de pluie tombaient sans interruption. Partout s'élevaient de ces exhalations malsaines qui engendrent la fièvre. Il faut avoir habité l'Afrique, ce pays du soleil torride et de la soif ardente, pour bien comprendre les délices de la première pluie, le bonheur qu'on éprouve à se faire mouiller par les larges gouttes de cette première ondée d'orage. Il semble que l'on renaît. Et soeur Louise aspirait longuement le souffle plus frais. Mais, bientôt, elle dut, comme tous, chercher l'abri de la maison. Les grandes rafales devenaient terribles. Le vent, semblable à des coups de fouet formidables, couchait les arbres, les herbes et fauchait les fleurs. Les oiseaux volaient affolés dans le ciel. Tout était renversé sur le passage de cette tornade, qui se déchainait; tout tremblait, et s'ébranlait. Ce n'était plus une pluie douce, les quelques larges gouttes de la première ondée, mais les cataractes du ciel semblaient ouvertes; une pluie diluvienne détrempait le sol altéré de cette terre d'Afrique, brûlée par dix mois de soleil.

Plus un être vivant n'apparaissait sur l'immense plaine. Plus rien que le souffle furieux du vent, jonchant la terre de feuilles, de branches et de débris. Les hommes avaient fui; ils avaient quittés les vérandahs où ils dormaient naguère paresseusement étendus sur des nattes; les femmes ne pilaient plus le maïs au-devant des cases; les poules qui picoraient, les chiens qui dormaient au soleil, les chèvres qui bêlaient en broutant les jeunes pousses; tous, tous étaient rentrés et demeuraient entassés sous les minces toits pointus.

A l'orphelinat, on avait dû interrompre la classe. Les orphelines étaient terrifiées par les coups de tonnerre. Elles joignaient les mains en murmurant des prières.

Par instants, il passait dans cette classe comme des voiles de ténèbres; en levant les yeux, vers la baie de la fenêtre, on voyait un galop de grandes nuées fouettées par la bise, et sur la toiture, on entendait des trombes d'eau.

Soeur Louise, toujours faible et souffrante, gardait pourtant les petites filles; elle calmait leur épouvante.

Elle se trouvait seule à l'orphelinat, mère Saint-Cyprien et Soeur Yvonne l'ayant quitté le matin, appelée en hâte par le chef du village, dont le plus jeune fils était malade.

Elles n'avaient pas hésité à se mettre en route; sans doute la pluie torrentielle les retenait chez ce chef; elles attendaient une éclaircie, un peu d'apaisement dans la tourmente pour regagner l'orphelinat.

Les petites élèves de Soeur Louise s'étaient mises à genoux et récitaient le *Pater;* les toutes petites pleuraient, de plus en plus effrayées; les deux femmes noires— des négresses converties qui aidaient les religieuses dans leur sublime tâche — allaient d'une enfant à l'autre, quand, tout à coup, la porte s'ouvrit et, en même temps qu'une rafale s'engouffrait dans la classe, une femme noire, ruisselante d'eau, y pénétrait. Elle levait les mains au ciel en signe de détresse; puis elle les joignait pour implorer. Son petit enfant était bien malade... il râlait. Il n'y avait qu'une religieuse blanche pour pouvoir le guérir.

Soeur Louise n'hésita pas une seconde. A défaut des remèdes de la terre, elle donnerait le bonheur du ciel à la petite âme innocente; elle baptiserait l'enfant si elle ne pouvait le guérir. Faible et souffrante comme elle était, minée par la fièvre, elle exposait sa vie en sortant par cette tempête furieuse. Qu'importe! elle n'était pas venue en Afrique pour garder sa vie, mais pour sauver des âmes, et, confiant les orphelines à la garde des femmes noires, elle suivit la mère de l'enfant malade.

Les feuilles des arbres, des brindilles, des branches entières jonchaient le sol comme un épais tapis; la pluie, la grêle, le vent, sifflaient, cinglaient comme des lanières.

Soeur Louise continuait sa marche; c'était bien dans son coeur le dévouement de l'apôtre... Et pourtant cette marche à travers le village devenait une extrême fatigue. Ce vent furieux, qui ne s'apaisait pas, qui restait toujours au même paroxysme exaspéré; cette pluie de déluge, qui continuait à cingler, faisait chanceler soeur Louise et la pénétraient malgré sa mante de laine blanche.

La case de la femme noire se trouvait à l'extrémité du village, case bien humble, la plus humble de toutes, comme son habitante était la plus pauvre, la moins regardée. Elle avait été une esclave d'abord préférée; puis rouée de coups par son maître, parce que la malheureuse avait mis au monde un enfant débile, contrefait. Le père avait voulu tuer ce rejeton qui l'humiliait; la mère s'était sauvée avec l'enfant condamné à mort; et, après des jours et des jours de marche, ayant échappé au bourreau, elle s'était réfugiée dans une hutte abandonnée, où elle végétait plutôt qu'elle ne vivait. Son unique consolation était ce petit enfant contrefait... Et l'enfant rachitique allait mourir.

Lorsque les deux femmes pénétrèrent dans la case, il était étendu et reposait. Même dans le sommeil, son petit visage noir exprimait une grande souffrance; un lambeau d'étoffe jeté, en guise de couverture, sur son petit corps amaigri, en dessinait les formes grêles. Il était agité, ses mains se crispaient, des contractions passaient sur son visage, et une sueur légère sur les tempes révélait que, même pendant son sommeil, la souffrance ne le quittait pas.

— Il rêve, sans doute, dit la mère dans la langue indigène... Il a peur... Le maître l'a tant battu, lui si faible.

Soeur Louise, profondément touchée, regardait le petit malade. Depuis son arrivée en Afrique, elle était accoutumée à la vue des souffrances; mais cette vue quotidienne n'avait pu détruire cette fleur de sensibilité, que les âmes pures conservent jusqu'au dernier jour.

—Pauvre petit! fit-elle en mettant sa main douce sur le front de l'enfant, sa tête est brûlante.

Parmi les enfants noirs ,les préférés de soeur Louise n'étaient pas les plus beaux, les plus forts, les plus agiles, ni même les meilleurs; mais s'il était quelque pauvre petit infirme de corps et d'esprit, repoussé par tout le monde, rudoyé, battu, sans appui, c'était celui-là qu'elle aimait avec le plus de charité; c'était celui-là à qui ses sourires, ses douces paroles, sa protection, rendaient, autant que possible, ce qui lui manquait ici-bas.

L'enfant, s'étant éveillé, n'avait pas même eu la force de sourire. Il demeurait étendu sur la natte, accablé d'angoisse; ses yeux, ses grands yeux, pareils à de l'émail, se tournaient vers sa mère, vers la religieuse, et les imploraient, comme si elles avaient pu le soulager, le sauver.

— Pauvre petit! murmurait soeur Louise, si la charité, si la pitié pouvaient te sauver, tu serais certain de vivre.

Elle examinait le corps frêle, souffrant à faire pitié.

Le petit martyr avait encore sur le dos les marques de la lanière brutale, dont un père cruel l'avait frappé pour le punir d'être difforme; un bras avait été brisé par un coup violent, et la nature l'avait mal remis. Partout des traces de contusions, les cinglements du fouet imprimés là tout vifs.

— On le battait tous les jours, tous les jours, sanglotait la mère; et, moi aussi, on me frappait quand je voulais le défendre... la vie est triste!...

— Oui, repondit soeur Louise, seulement au Paradis est le bonheur.

Tout en parlant du ciel, elle lavait les plaies du petit torturé. Aucune infirmière ne posait un bandage, ne faisait un pansement d'une main plus agile. Mais elle comprit vite que ses soins seraient inutiles; le petit enfant allait mourir; bientôt il ne se plaignit plus; il souleva lentement ses paupières et voulut sourire de ses lèvres qu'un frisson tordait; puis ses yeux se refermèrent, fatigués de l'effort. Et soeur Louise versa l'eau sainte sur la pauvre petite tête laineuse.

Elle quitta la case et revint vers l'orphelinat. La tempête grondait toujours, la rafale s'enflait furieuse, et, pareille à la grande voix de la mer déchainée, elle faisait, dans les arbres, un bruit de houle. Soeur Louise marchait péniblement sur le sol détrempé. Elle était heureuse d'avoir sauvé cette petite âme, mais, physiquement, elle se sentait défaillir. Autour d'elle tout semblait tourner; les arbres, la plaine, le village, avec ses cases aux toits pointus, et le ciel, où roulaient de gros nuages bas et lourds. La mante de laine blanche, jetée sur ses épaules, ruisselait, et, quand elle atteignit l'orphelinat, elle se laissa tomber, comme inerte, sur un petit escabeau.

Le soir, la tempête s'étant un peu calmée, mère Saint-Cyprien et soeur Yvonne revinrent de l'habitation de ce chef, chez qui elles avaient passé la journée. La supérieure, en voyant sa fille si pâle, fut toute inquiète.

— Qu'avez-vous, fit-elle d'une voix anxieuse; vous me paraissez souffrir? d'où venez-vous ainsi mouillée?

— Je suis allée baptiser un petit enfant, qui se mourait, balbutia la religieuse... sa petite âme doit être au ciel maintenant. Oh! je suis bien heureuse... bien heureuse... d'avoir envoyé un ange de plus à Dieu; mais je crois que j'ai pris une mauvaise fièvre.

(à suivre)

Cartes Professionnelles

Il ne sert à rien de bien préparer la terre, l'engraisser, employer les instruments perfectionnés, pratiquer un assolement raisonné, si la semence que l'on emploie est défectueuse.

* * *

Donnez du sel aux vaches et à tous les animaux de la ferme.

Prince-Albert

— Prince-Albert reçoit cette semaine les femmes des anciens soldats colons, à qui sont données des causeries sur l'économie domestique. Le programme comprend en outre diverses réceptions qui ont débuté hier soir par un souper servi dans le soubassement de la cathédrale.

— Nous avons eu le plaisir de recevoir à nos bureaux la visite de M. Arthur Marcotte, avocat de Ponteix. Il a passé quelques jours ici, l'hôte de M. et Mme McCloskey. M. Marcotte, qui faisait son premier voyage dans le nord de la province, est reparti tout à fait enchanté.

— De passage à Prince-Albert cette semaine: MM. M. Baudais, de Domremy; A. Dubray et T. Dubray, de Saint-Louis; P. Schmidt, de Duck Lake; A. Perrin, de Clouston.

— Le R. P. Jan, O.M.I., de Saskatoon, est parti pour un voyage de cinq ou six mois en France, son pays natal, qu'il n'a pas revu depuis 23 ans.

:o:

Marché aux grains de Winnipeg

Blé — Dur No. 1, 1.46 1-4; Nord No. 1, 1.46; Nord No. 2; 1.41; Nord No. 3, 1.34 1-2; No. 4, 1.28; No. 5, ... 1-2; No. 6, 1.12 1-2; fourrage, ... 2e voie, 1.46 1-2.

Avoine — No. 2 C.W., 51; No. 3 ... et fourrage extra No. 1, 46; ... No. 2, 43 1-4; rejetée, 41 ... voie, 49 1-2.

Orge — No. 3 C.W., 64 1-4; No. 4 C.W., 61; rejeté, 56 1-4; fourrage, ... 3-4; voie, 64 1-4.

Lin — No. 1 N.W.C., 2.42; No. 2 C.W., 2.33; No. 3 C.W. et rejeté, ... voie, 2.43.

Seigle — No. 2 C.W., 1.06 12.

:o:

Marché au grain de Prince-Albert

Blé — No. 1, 1.15; No. 2, 1.10; ... 1.05; No. 4, 95; No. 5, 87.

:o:

Marché aux animaux de Winnipeg

Bouvillons de choix, $6 à $6.50; vaches de boucherie $5; génisses de boucherie $5 à $5.50.

Porcs de choix se maintiennent à 12.50.

Moutons $6.00; brebis de choix, 7.50.

:o:

— Nous publions aujourd'hui une annonce de la Tisdale Supply Co., Ltd. de Tisdale. Le propriétaire de cette maison de commerce est M. Harry Lyons, homme d'affaires bien connu. Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur cette annonce et sur celle que nous reproduirons chaque semaine à l'avenir dans le *Patriote*. En favorisant nos annonceurs de votre clientèle, vous aiderez notre journal.

SAINT-LOUIS, Sask.

Dimanche dernier, nous avions l'honneur de recevoir monsieur le chancelier du diocèse, qui venait au nom de Monseigneur de Prince-Albert et Saskatoon, décréter le transport de l'église aux abords du couvent, au village de Saint-Louis. Monsieur le Chancelier a chanté la messe paroissiale et a fait le sermon de circonstance. Avec beaucoup de tact etd'éloquence, il a préparé les fidèles au décret de Monseigneur en établissant le pouvoir qu'a l'église d'enseigner et d'administrer. Puis à la fin de son sermon, il a lu le décret de Monseigneur. A la fin de la messe le Curé remercia Monsieur le Chancelier et par lui Sa Grandeur Monseigneur Prud'homme. Puis à la porte de l'église il n'y avait qu'une voix qui se faisait entendre; celle de la parfaite soumission aux ordres de l'autorité. C'était vraiment consolant pour Monsieur le Chancelier de constater pareille soumission de la part de ceux qui seront affectés par ce transport. On avait fait appel à leur grand esprit de foi et à leur bon sens chrétien, on ne s'était pas trompé. Aussi Monsieur le Chancelier, dans sa lettre à Monseigneur pour lui rendre compte de sa mission, pouvait lui écrire: "Je vous souhaite, Monseigneur, dans tous les règlements des difficultés que vous aurez à faire, de rencontrer des fidèles comme les paroissiens de St-Louis."

Et le mardi suivant, les travailleurs arrivaient pour se mettre à la besogne qui devra être terminée pour la mi-mars.

Et voilà la grande nouvelle de notre coin!

Le Révérend Père Gabillon est venu ici mercredi matin pour mettre le monde à l'ouvrage.

L'entreprise est faite par M. J. Albert Tremblay, de Winnipeg, qui n'est plus un étranger à Saint Louis, depuis qu'il a construit notre beau couvent.

— On annonce aussi des noces pour la mi-carême. M, Louis Schmidt, ce vieux patriarche et ce grand patriote connu dans la Saskatchewan et le Manitoba, celui-là même qui a été secrétaire du Gouvernement Provisoire des Territoires de l'Ouest, sous Louis Riel, et qui est connu à Prince-Albert depuis une trentaine d'années, devrait célébrer ses noces d'or le 6 mars. Nous serons forcés de retarder de quelques jours nos fêtes à cause des travaux en cours et pour être bien certains d'avoir au milieu de nous notre cher évêque. Ce sera non pas seulement une fête paroissiale, mais je crois qu'on viendra de loin souhaiter bonne fête et longue vie aux heureux jubilaires.

MARCELIN, Sask.

Il n'y a rien à relever ici d'extraordinaire cette semaine; tout est dans l'ordre, pas beaucoup de maladie. Notre Supérieure du Couvent, Sr. Ste-Luce, se sauvera d'une pneumonie que notre médecin, le Dr. Langlois, a suivie de près, dit-on. Sr. Marie de la Croix, supérieure de l'Ecole Industrielle de Duck Lake, est accourue au chevet de sa compagne.

— MM. Bonin Treffié et Ferdinat Marcelin, ainsi que Mme Omer Viau, née Marie-Anne Boyer, nous sont arrivés de l'hôpital, faibles mais bien portants.

—Le neuf février, nous avions le service sur corps de Philippe Garaud, décédé le 7, victime de la consomption. Une longue année de souffrances, de patience et de réflexions fut son lot et sa bénédiction. Ses parents et de nombreux amis, dont plusieurs venus de loin, malgré le mauvais temps, témoignèrent en faveur de ce citoyen. M. l'abbé Joly, de Blaine Lake, a aidé le choeur de chant; Madame J. Bte. Morais accompagnait. M. Joly nous a chanté magnifiquement l'Adieu de Schubert.

Baptêmes — Le douze février, M. Armand Labrosse fit baptiser son quatrième enfant, Joseph-Pierre-Julien; parrain et marraine, M. et Mme Ernest Côté, d'Edmonton.

Le quinze, Mme Arthur Sanche, dont le mari est à l'hôpital de Rochester, Minnesota, nous envoyait au baptême, elle aussi, son quatrième, Marie-Florida-Lucie. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Vallée.

— M. L. David Gauvreau, Rivière-du Loup, est l'heureux gagnant du piano de la fabrique.

MONTMARTRE, Sask.

— Une belle soirée de cartes donnée par le cercle local de l'A. C. F. C., le 12 courant, a remporté un succès. Par l'assistance nombreuse et l'entrain qui n'a cessé de régner. Les prix pour dames ont été gagnés par Mesdames Chs. Levesque, L. Ph. Côté et H. Pépin. Messieurs, Adolphe Breton, M. Brosseau, L. Duhamel.

Avant l'ouverture des cartes l'élection des officiers pour 1922 a eu lieu au milieu du plus grand enthousiasme et plusieurs allocutions bien senties furent prononcées. Les officiers suivants furent élus: Chapelain, Rév. A. Teriault; président, Arthur Corriveau; vice-président, L. Ph. Côté; secrétaire-trésorier, A. A. Leblanc; conseillers, MM. Chs. Ecarnot, W. O'Shaughnessy, A. T. Breton, C. Dazais, N. Nadeau, Dr. Lavoie, Melles Breton, Y. Ecarnot, Alzéte Bilodeau. Les nouveaux officiers adressèrent quelques paroles de remerciements à l'assistance et aux officiers sortants pour leur travail et succès au cours de l'année 1921, et le rapport financier fut lu et adopté à l'unanimité.

— Melle Rose Major a montré beaucoup de zèle à la vente des billets pour une magnifique bague en or, râflée pour l'Eglise, don de feu Mme Jos. Pena.

— Mercredi le 14 février, plusieurs personnes se réunirent chez M. Chas. Ecarnot pour présenter une bourse à M. A. J. Maheu, à l'occasion de son départ de Montmartre. La présentation fut faite par M. A. J. Boyer, qui l'accompagna d'un petit discours très approprié. M. Maheu visiblement ému, répondit en disant tout le plaisir que cela lui causait et remercia tous ceux qui y avaient contribué. Des discours furent prononcés par MM. H. Rochon, J. Caron, A. A. Leblanc, N. Ecarnot, Jos. Lacoursière, N. Nadeau, A. T. Breton, N. Demers, J. A. Léveillé, C. Dozois, L. Ph. Côté, P. Gouet, Dr. A. Lavoie. La soirée se prolongea jusqu'à une heure avancée.

— Une autre soirée qui promet sera celle de dimanche le 26, dans le soubassement de l'église Il y aura cartes, chant, musique, goûter, etc.

— M. Narcisse Breton, de Letellier, Man., oncle de M. A. T. Breton, a passé plusieurs jours à Montmartre.

WILLOW-BUNCH, Sask.

Le 8 février au soir, notre parlement modèle tenait une séance intéressante. La chambre présentait un aspect nouveau; les députés de la gauche d'hier, nous arrivant avec le pouvoir, ont pris place dans les fauteuils de l'orateur, des ministres et des députés. La chambre des délibérations n'avait pas été décorée pour la circonstance, contrairement à l'habitude, ce qui nous a permis d'apprécier son humble architecture dans toute sa simplicité. C'est une grande pièce carrée, haute, traitée sobrement, avec des lignes droites d'un bel arrangement, aux murs et au plafond. Cette chambre des communes déserte nous donne une impression de sévérité, qui se change vite dès l'apparition de nos gais législateurs; leur belle nature donne du piquant au débat.

On dit qu'en Europe, même aux Etats-Unis, les parlements ont de l'envolée, de la pensée, les meilleurs artistes y ont collaboré, l'âme nationale s'y est manifestée et parle haut selon son tempéramment, l'histoire qu'elle rappelle et les destinées qu'elle attend. Mais, le Canada est un pays neuf, comme les autres pays du monde, il traverse en ce moment une crise financière malheureuse qui l'oblige à prêcher d'exemple l'économie. C'est pourquoi dans notre parlement, nous n'avons rien des espaces infinis de nos prairies, de la majesté de nos Rocheuses et de nos Laurentides, et des provinces de la confédération canadienne. Il n'y a que des chaises, des bureaux d'affaires à la Toronto, des cartes géographiques murales, et un magnifique tableau noir.

La semaine prochaine nous donnerons un bon compte rendu des débats depuis l'ouverture des chambres dans le nouveau régime.

—Madame F. Kreisch convoquait chez elle un bon nombre de dames pour jeter les bases de l'organisation d'un club de cinq-cents. On a discuté les règlements qui ont été adoptés par les 13 dames présentes: Mmes Kreisch, J. Beaulne, F. X. Bellefleur, A. Balthazar, O. Hallé, L. Sylvestre, E. Desrosiers, H. Beaulne, F. Bellefleur, M. A. Noël, P. Lapointe, J. Wilson et Melle A. Lacoursière. Il est convenu qu'il y aura réunion tous les mardis soirs, qu'on donnera des prix, réveillon, chant et musique à la fin de la soirée.

C'est une idée très heureuse que les dames ont eu de s'organiser pour bien passer le carnaval et nous les en félicitons. Mais les maris se contenteront-ils de lire le journal durant ces longues soirées d'hiver? Il faudrait un beau geste de la part de l'un de nos bons joueurs de whist, qui nous dériderait et nous ferait oublier la monotonie qui règne en maître à l'heure où l'on devrait s'amuser ferme. Les gagnantes chez Mme Kreisch le 7 février au soir, sont: 1er prix, Mme P. Lapointe; 2ème prix, Mme J. Beaulne; consolation, Mme H. A. Balthazar.

Chez Mme Wilson le 14 février: 1er prix, Mme F. Kreisch; 2ème prix, Mme M. A. Noël; consolation, Mme H. Beaulne.

— Dimanche dernier les amis de Mme Régina Ducharme lui présentaient un magnifique cadeau à l'occasion de son 25ème anniversaire de naissance. Ils ont été accueillis par une chaude réception de la part de Mme Ducharme. Il y eut chant, musique, présentation d'adresse. Les invités se sont séparés tard dans la soirée après s'être très bien amusés.

— Monsieur Marc-Aurèle Noël vient de faire une découverte qui va révolutionner la photographie. C'est un petit appareil qui, ajouté au kodack, guidera l'artiste ou l'amateur sur la mise au point. Il vient d'obtenir les patentes pour le Canada, les Etats-Unis et la France.

Il a déjà eu des offres considérables de la part de puissantes compagnies qui apprécient cette trouvaille comme étant d'une grande valeur.

M. Noël n'est pas à sa première invention, il en a au moins une douzaine à son crédit. Mais, il le dit lui-même, sa dernière fut une chose facile, il ne s'agissait que d'y penser, est certainement sa meilleure trouvaille au point de vue commercial, s'il faut en croire les offres qu'il a reçues à venir jusqu'à présent. Nous souhaitons bon succès à ce chercheur ingénieux et nous espérons qu'il nous fera connaître dans tout ses détails cette nouveauté afin d'en faire part aux lecteurs du *Patriote*.

— Toujours en retard, les Canadiens! La réaction contre le mal ne commence qu'à la dernière heure, au moment où l'abus est fortement enraciné. Il nous a fallu bien du temps pour nous rendre compte de l'absurdité et du danger de laisser les ouvriers entre les mains de meneurs américains, sous les ordres de Gompers, dans les organisations neutres et étrangères. Enfin, les syndicats nationaux et catholiques ont vu le jour.

— Faudra-t-il aussi beaucoup de temps pour jeter sur la question du cinéma l'aveuglante lumière qui fait passer de la constatation à la résolution et de la résolution à l'acte? Et cependant la question du cinéma est en train de devenir une question nationale. S'il ne faut pas laisser aux mercantis le soin d'organiser, de diriger les travailleurs, de distribuer au peuple sa lecture quotidienne, il est également périlleux de leur abandonner le rôle de les délasser. Les propriétaires des lieux d'amusements sont avant tout des hommes d'affaires. Et l'affaire la plus payante, c'est l'exploitation du vice.

Paroissiens de Willow Bunch, vous avez eu raison d'être prudents dans l'une de vos dernières assemblées. J'apprécie les conditions que vous avez passées; mai, j'admire les bons "Canayens" qui avant de se regarder pourrir, tentent un effort pour enrayer la gangrène.